

ÉDITORIAL

Le second semestre 2012 a tenu ses promesses : accueil des visiteurs prestigieux, visites d'archives aux trésors méconnus, conférences sur Dufour, participation à un séminaire de la Croix-Rouge italienne à Salerno, etc. La collaboration avec la Société Henry Dunant nous a permis de participer à la commémoration du 150^e anniversaire d'*Un souvenir de Solferino*. Sans oublier les préparatifs de *150 ans d'action humanitaire*, c'est-à-dire les 150^e anniversaires du CICR et du Mouvement international de la Croix-Rouge, en février et en octobre 2013.

Plusieurs personnes nous ont demandé ce qui distingue *Genève humanitaire*, centre de recherches historiques de la Société Henry Dunant. Sans entrer dans les détails :

- La SHD étudie et fait connaître tout ce qui se rapporte directement à Henry Dunant. Ainsi, elle a organisé les manifestations liées à l'anniversaire d'*Un souvenir de Solferino*, en novembre dernier. Ainsi, elle prépare un voyage d'étude en Algérie, au mois d'avril prochain.
- Notre *Centre de recherches historiques* étudie et fait connaître les autres personnes ou institutions qui ont participé à la gestation, à la naissance ou au développement de la vocation de *Genève humanitaire* dont le début est marqué par la fondation de la Société de la paix par Jean-Jacques de Sellon, en 1830. Cent ans plus tard, le Mouvement humanitaire entre dans une nouvelle phase, après la mort de Gustave Ador en 1928 et la signature de la *Deuxième Convention de Genève* en 1929.

Maintenant, place à l'avenir immédiat :

- 12 janvier : centenaire de l'ancienne chapelle du Grand-Lancy qui abritera bientôt notre siège
- 9 février : 150^e anniversaire du CICR
- 14-15 février : *Humanitaire & Médecine*, Journées d'études I sur des médecins fondateurs de la Croix-Rouge
- 7 mars : assemblée générale

Enrichi par l'arrivée de nouveaux membres, le Bureau de *Genève humanitaire* vous espère nombreux à ces manifestations.



Olivier Jean DUNANT, vice-président



Roger DURAND, président

ACTIVITÉS DU SECOND SEMESTRE 2012

Le présent bilan s'efforce de répertorier toutes les manifestations qui ont un rapport avec *Genève humanitaire, centre de recherches historiques*.

- * Celles qui sont organisées en collaboration avec une autre institution ou une autre association sont précédées d'un astérisque.
- ** Celles qui sont entièrement organisées par une autre institution ou une autre association sont précédées de deux astérisques.

**4 septembre ** *Radicalisme et Croix-Rouge
naissances conflictuelles***

Conférence de Roger Durand

Organisation par l'Institut national genevois
promenade du Pin 1

**25 septembre ** *Henry Dunant et Gustave Moynier
fondateurs de la Croix-Rouge***

Conférences de Roger Durand

et François Bugnion

Organisation par la Croix-Rouge italienne
professeur Paolo Vanni, Salerno, Italie

**26 septembre * *Lieux fondateurs de la Genève humanitaire
Visite de la Vieille-Ville, n° 2***

guidée par Charlotte Gonzenbach

pour une délégation de la Croix-Rouge
du Brandebourg

dirigée par le professeur Thomas Brozat

contact : professeur Rainer Schlösser

Accueil et collation à la chapelle de l'Oratoire

Organisation avec la Société Henry Dunant

- 9 octobre** **** *G. H. Dufour, locataire rue Etienne-Dumont et général humanitaire***
Conférence de Roger Durand
Organisation par la Société genevoise
de généalogie : Alain Bezençon président
et Yvette Develey vice-présidente
Maison du général Dufour, rue de Contamines 9A
- 11 octobre** ***Traces de Louis Appia et de Théodore Maunoir***
Visite d'archives, n° 1, au CICR
guidée par Fabrizio Bensi = Archives
par Fania Mohammad Khan = Photothèque
par Isabelle Kronegg = Bibliothèque
Avenue de la Paix 19
- 16 octobre** ***Lieux fondateurs de la Genève humanitaire***
Visite de la Vieille-Ville, n° 3
guidée par Olivier Jean Dunant
Elizabeth Moynier et Roger Durand
pour le Conseil d'administration
de la Croix-Rouge française
présidé par le professeur Jean-François Mattei
Palais de l'Athénée, salle de l'Alabama
chapelle de l'Oratoire
- 1 novembre** *** *Henry Dunant 1828-1910***
par Roger Durand
Genève, Editions Slatkine
Société Henry Dunant et Genève humanitaire
2^e édition en français, revue et augmentée
96 pages, ISBN 978-2-8321-0540-5
- * *Gustave Moynier 1826-1910***
par François Bugnion
Genève, Editions Slatkine
Société Henry Dunant et Genève humanitaire
2^e édition en français, 96 pages
ISBN 978-2-8321-0540-5

- 4 novembre** * ***Mise au point, émission de la RTS***
L'Eglise protestante de Genève
vend la chapelle du Grand-Lancy
Emission télévisée de Gilles Cléménçon
sur le futur siège de *Genève humanitaire*
et de la Société Henry Dunant
- 17 novembre** ***Traces de Louis Appia
et de Théodore Maunoir***
Visite d'archives, n° 2
guidée par Barbara Roth, conservatrice
Cabinet des manuscrits
Bibliothèque de Genève
Parc des Bastions
- 28 novembre** ***Cahiers de Genève humanitaire***
n° 2, janvier-juillet 2012, 40 pages
ISBN 2-88163-044-8

PROGRAMME 2013 ET PERSPECTIVES 2014

Le présent programme s'efforce d'annoncer toutes les manifestations qui ont un rapport avec le champ d'études de *Genève humanitaire, centre de recherches historiques*.

- * Celles qui sont organisées en collaboration avec une autre institution ou une autre association sont précédées d'un astérisque.
- ** Celles qui sont entièrement organisées par une autre institution ou une autre association sont précédées de deux astérisques.

Les années 2013 et 2014 correspondent aux 150^{es} anniversaires d'événements majeurs dans la naissance et le démarrage de la Croix-Rouge internationale. Ces événements sont rassemblés sous le titre choisi par le CICR : **150 ans d'action humanitaire*. Certains événements précis portent un sous-titre. Nous ne mentionnons ici que ceux auxquels *Genève humanitaire* participe.

- Le 9 février 1863, le CICR est fondé par la Société genevoise d'utilité publique lorsqu'elle constitue une Commission formée de Gustave Moynier, Henry Dunant, Guillaume Henri Dufour, Louis Appia et Théodore Maunoir. Ce 150^e anniversaire sera marqué par une ** Conférence sur Missions médicales dans les conflits armés : quelle protection ? Constat et action* et la pose d'une ** Plaque commémorative sur la Villa Moynier*, en partenariat avec l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains ; et en collaboration avec la Société genevoise d'utilité publique et le CICR, samedi 9 février 2013.
- Les journées d'études et la grande conférence marquant la fondation du CICR et la Conférence constitutive (26-29 octobre 1863) sont organisées par *Genève humanitaire*, en partenariat avec l'Institut d'histoire de la médecine et de la santé. Leur sous-titre = ** Humanitaire & Médecine ; 14-15 février, 17 octobre, 24-25 octobre*.

- 12 janvier** * **100^e anniversaire de l'ancienne chapelle du Grand-Lancy**
Futur siège de *Genève humanitaire*
et de la Société Henry Dunant
Route du Grand-Lancy 92, 1212 Grand-Lancy
- février** ** ***Vite parallele di Henry Dunant e Gustave Moynier***
par Roger Durand et François Bugnion
Traductions en italien par Raimonda Ottaviani
et Maria Grazia Baccolo
Supervision par Paolo Vanni
Firenze, Emmebi Edizioni
- 9 février** * ***150 ans d'action humanitaire***
Fondation du CICR
Conférence de Pierre Gentile
*Missions médicales dans les conflits armés :
quelle protection ?
Constat et action*
Auditoire Jacques-Freymond
Plaque commémorative
dédiée à la Villa Moynier
En partenariat avec l'Académie de DIH et de DH
Rue de Lausanne 120B
- Louis APPIA, Conférence sur la croix Rouge
à donner le 9 Février 1893, dans la nouvelle
salle des conférences populaires
rue du port**
Texte établi par Roger Durand, Guy Le Comte
et Gabriella Ballesio
En collaboration avec Elizabeth Moynier
Genève et Torre Pellice, *Genève humanitaire*
Tavola Valdese et Société Henry Dunant
Documents pour servir à l'histoire de la Croix-
Rouge et du Croissant-Rouge
n° 3, 9 février 2013, 75 pages

- 14-15 février** * *150 ans d'action humanitaire*
Humanitaire & Médecine
Journées d'études internationales, n° I
Fondation et premiers pas : 1854-1870
 En partenariat avec l'Institut d'histoire
 de la médecine et de la santé
 Faculté de médecine, Université de Genève
 professeur Bernardino Fantini
 Fondation Louis-Jeantet
- Cahiers de Genève humanitaire**
 n° 3, juillet-décembre 2012, février 2013
 64 pages
- 23 février** **Louis Appia, 1818-1898**
 Conférence de Roger Durand
 Centre culturel protestant de Verviers, Belgique
- Itinéraires humanitaires à Genève**
Ville et Canton
Plan pour les écoliers et les touristes
 Genève, coédition avec la Société Henry
 Dunant, à paraître
- 7 mars** **Assemblée générale**
 Maison de paroisse de Lancy Grand-Sud
 Route du Grand-Lancy 69, 18h³⁰
- 8 mars** * **La Croix-Rouge et les femmes**
 Dans le cadre de la *Journée des femmes*
 organisée par la Ville de Genève
 Visites guidées en collaboration
 avec *Genève Escapade*
- * **Henry Dunant + Gustave Moynier**
destins croisés – vies parallèles
Actes du colloque des 14-16 octobre 2010
 Coédition avec la Société Henry Dunant
 environ 560 pages

- 12 avril**
- ** Première Convention interrégionale de la Croix-Rouge française**
Strasbourg ; Armand Perego, directeur
Organisation par la Délégation régionale
de la CRF du Haut-Rhin

 - * *A l'aube des Unions chrétiennes et sur les traces des Moynier***
Actes du voyage d'étude à Nîmes
Le Cailar et la grotte des Brézines
Coédition avec la Société Henry Dunant
à paraître

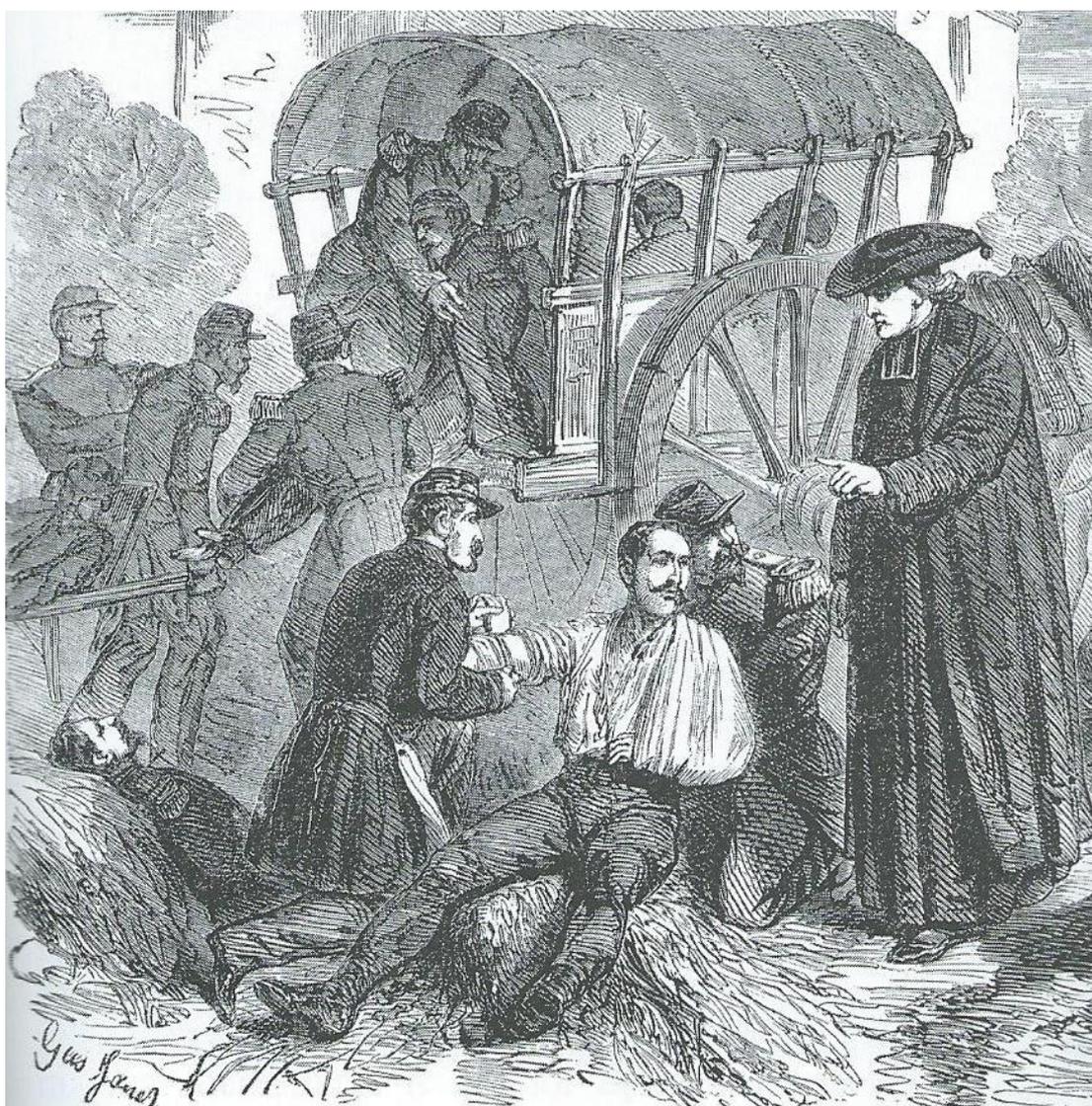
 - Sur les pas des Appia et des Moynier-Peyrot***
Actes du voyage d'étude
dans les Vallées vaudoises du Piémont
Genève, à paraître

 - Yvette DEVELEY et Roger DURAND
Louis Appia 1818-1898
Genève, 96 pages, à paraître

 - Roger DURAND
Théodore Maunoir 1806-1869
Genève, 96 pages, à paraître
- 13 juin**
- Décorations et médailles décernées à Gustave Moynier***
Visite d'archives, n° 3
guidée par Matteo Campagnolo, conservateur
Cabinet de numismatique
Centre d'iconographie genevoise
Passage de la Tour 2
- 17 octobre**
- * *150 ans d'action humanitaire***
Humanitaire & Médecine
Grande conférence : *La santé en danger*
Uni-Dufour, auditoire Piaget

24-25 octobre* *150 ans d'action humanitaire*
Humanitaire & Médecine
Journées d'études internationales, n° II
A l'épreuve du feu : 1878-1918
En partenariat avec l'Institut d'histoire
de la médecine et de la santé
Fondation Louis-Jeantet
professeur Bernardino Fantini

26 octobre 150^e anniversaire de la **Conférence
constitutive** des 26-29 octobre 1863
Commémoration
Palais de l'Athénée



2014

- février * *150 ans d'action humanitaire*
Humanitaire & Médecine
Journées d'études internationales, n° III
Entre-deux-guerres : 1919-1939
En partenariat avec l'Institut d'histoire
de la médecine et de la santé
- 17 mars ** 150^e anniversaire de la Croix-Rouge genevoise
- 25 mai ** 150^e anniversaire de la Croix-Rouge française
- 8 mai ** Journée mondiale de la Croix-Rouge
et du Croissant-Rouge
- ... * *150 ans d'action humanitaire*
Humanitaire & Médecine
Journées d'études internationales, n° IV
De 1939 à nos jours
En partenariat avec l'Institut d'histoire
de la médecine et de la santé
- août ** 100^e anniversaire de l'Agence
des prisonniers de guerre
En partenariat avec la Fondation Gustave Ador
- 22 août ** 150^e anniversaire de la *Convention de Genève*

PUBLICATIONS

- n° 1 **Roger DURAND : *Henry Dunant 1828-1910***
 Genève, 2012, 96 pages, 2^e édition revue et augmentée
 1^{re} édition, 9 septembre 2010, épuisée
 Coédition avec les Editions Slatkine
 et la Société Henry Dunant
 ISBN 978-2-8321-0540-5
- n° 2 **François BUGNION : *Gustave Moynier 1826-1910***
 Genève, 2012, 96 pages, 2^e édition
 1^{re} édition, 9 septembre 2010, épuisée
 Coédition avec les Editions Slatkine
 et la Société Henry Dunant
 ISBN 978-2-8321-0540-5
- Ces deux biographies sont vendues ensemble pour 19.– francs ou 15.– francs pour les membres de *Genève humanitaire*. Elles sont aussi disponibles en allemand (voir les n^{os} 6 et 7), en anglais (voir les n^{os} 8 et 9), en chinois (voir les n^{os} 10 et 11), en coréen (voir les n^{os} 12 et 13), et bientôt en italien (voir le n° 14).
- n° 3 ***Henry Dunant – Gustave Moynier : un combat***
Catalogue de l'exposition au Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
21 septembre 2010 – 8 mai 2011
 Texte de Bruno CORTHÉSY
 Genève, 21 septembre 2010, 86 pages
 Edition de l'Association Henry Dunant + Gustave Moynier : 1910-2010

- n° 4 **Henry Dunant + Gustave Moynier**
destins croisés – vies parallèles
Actes du colloque des 14-16 octobre 2010
Edités par Roger Durand, François Bugnion
Antoine Fleury et Françoise Dubosson
Genève, environ 500 pages, à paraître en 2013
Coédition avec la Société Henry Dunant
ISBN 2-88163-040-5
- n° 5 **Elie Ducommun, prix Nobel de la paix méconnu**
famille, politique, économie, humanitaire, pacifisme
Actes du colloque Elie Ducommun, 23-24 avril 2004
Edités par Roger Durand
avec la coopération de Serge Paquier
Genève, 2012, 255 pages
Coédition avec l'Institut national genevois
ISBN 2-940336-04-0
- n° 6 le même volume que le n° 1
en allemand, traduction par Susanna BÜHLER
Roger DURAND : **Henry Dunant 1828-1910**
Genève, janvier 2011, 96 pages
Coédition avec Deutsches Rotes Kreuz
et Henry Dunant Gesellschaft
ISBN 2-88163-037-5
- n° 7 le même volume que le n° 2
en allemand, traduction par Susanna BÜHLER
François BUGNION : **Gustave Moynier 1826-1910**
Genève, janvier 2010, 96 pages
Coédition avec Deutsches Rotes Kreuz
et Henry Dunant Gesellschaft
ISBN 2-88163-038-3

- n° 8 le même volume que le n° 1
en anglais, traduction par Glynis THOMPSON
Roger DURAND : **Henry Dunant 1828-1910**
Genève, janvier 2011, 96 pages
Coédition avec International Federation of Red Cross
and Red Crescent Societies et Henry Dunant Society
ISBN 2-88163-035-9
- n° 9 le même volume que le n° 2
en anglais, traduction par Glynis THOMPSON
François BUGNION : **Gustave Moynier 1826-1910**
Genève, janvier 2011, 96 pages
Coédition avec International Federation of Red Cross
and Red Crescent Societies et Henry Dunant Society
ISBN 2-88163-036-7
- n° 10 le même volume que le n° 1
en chinois, traduction par Xiaoya DUBREUIL
Roger DURAND : **Henry Dunant 1828-1910**
Qingdao, décembre 2011, 104 pages
Editions de l'Université de l'Océan
ISBN 978-7-81125-955-1
- n° 11 le même volume que le n° 2
en chinois, traduction par Xiaoya DUBREUIL
François BUGNION : **Gustave Moynier 1826-1910**
Qingdao, Chine, décembre 2011, 106 pages
Editions de l'Université de l'Océan
ISBN 978-7-81125-956-8
- n° 12 le même volume que le n° 1
en coréen, traduction dirigée par Eun-Bum CHOE
Roger DURAND : **Henry Dunant 1828-1910**
Séoul, décembre 2011, 112 pages
Editions de l'International Humanitarian Law Academy
et la Croix-Rouge de Corée
ISBN 978-89-91546-23-3

- n° 13 le même volume que le n° 2
en coréen, traduction dirigée par Eun-Bum CHOE
François BUGNION : ***Gustave Moynier 1826-1910***
Séoul, décembre 2011, 106 pages
Editions de l'International Humanitarian Law Academy
et la Croix-Rouge de Corée
ISBN 978-89-91546-24-0
- n° 14 les mêmes textes que les n°s 1 et 2, en un volume
en italien sous la direction de Paolo VANNI
Vite parallele di Henry Dunant e Gustave Moynier
Traductions par Raimonda OTTAVIANI
et Maria Grazia BACCOLO
Presentazione par Cornelio SOMMARUGA
Presentazione par Francesco CAPONI
Prefazione par Paolo VANNI
Florence, Emmebi Edizioni, 176 pages, à paraître
ISBN 978-88-89999-77-6
- n° 15 ***A l'aube des Unions chrétiennes
et sur les traces des Moynier***
*Actes du voyage d'étude à Nîmes
Le Cailar et la grotte des Brézines*
Genève, coédition avec la Société Henry Dunant
à paraître, ISBN 2-88163-039-1
- n° 16 ***Sur les pas des Appia et des Moynier-Peyrot***
*Actes du voyage d'étude
dans les Vallées vaudoises du Piémont*
Genève, à paraître, ISBN 2-88163-046-4
- n° 17 le même volume que le n° 1, **en arabe**
Roger DURAND : ***Henry Dunant 1828-1910***
Alger ou Tunis, 2013, en projet
Coédition avec la Société Henry Dunant

- n° 18 le même volume que le n° 2, **en arabe**
François BUGNION : ***Gustave Moynier 1826-1910***
Alger ou Tunis, 2013, en projet
Coédition avec la Société Henry Dunant

* * *

Cahiers de Genève humanitaire
Centre de recherches historiques

- n° 1 23 octobre 2010 – 31 décembre 2011
Genève, 14 mars 2012, 56 pages
ISBN 2-88163-041-3
- n° 2 1^{er} janvier – 30 juin 2012
Genève, 28 novembre 2012, 40 pages
ISBN 2-88163-044-8
- n° 3 1^{er} juillet – 31 décembre 2012
Genève, 9 février 2013, 64 pages
ISBN 2-88163-045-6

* * *

Documents pour servir l'histoire
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

- n° 3 **Louis APPIA : *Conférence sur la croix Rouge***
à donner le 9 Février 1893, dans la nouvelle salle
des conférences populaires, rue du port
Genève et Torre Pellice
Coédition avec la Tavola Valdese
et la Société Henry Dunant
9 février 2013, 75 pages, ISBN 2-88163-051-0

* * *

RENCONTRE À L'ORATOIRE

26 septembre 2012

par Bernard DUNANT¹

Notre président, Roger Durand, actuellement à Salerno près de Naples pour le lancement des biographies de Gustave Moynier et Henry Dunant, m'a demandé de vous adresser quelques paroles de bienvenue.

Ainsi j'ai le très grand plaisir d'accueillir ici, au nom de la Société Henry Dunant, Monsieur Rainer Schlösser et une délégation de la Croix-Rouge du Brandebourg.

Après votre visite de la ville, faite sous la conduite de Madame Charlotte Gonzenbach, vous êtes maintenant dans la chapelle de l'Eglise libre dont Henry Dunant était un membre assidu.

C'est ici que s'est préparé le premier envoi de linge, nourriture, médicaments et charpie pour les blessés de Solferino, ceci suite à l'appel d'Henry Dunant à Mme Valérie de Gasparin. Cette disciple du Réveil, bien connue, allait fonder, un mois plus tard, à Lausanne, la première école d'infirmières laïques du monde. Henry Dunant pensait donc qu'elle ne serait pas insensible à la situation dramatique des malades et des blessés. Trois étudiants en théologie se sont portés volontaires pour le transport du matériel en Italie, sous la direction d'un pasteur.

Nous pouvons aussi voir les plaques apposées dans ce lieu et à l'extérieur relatant cette expédition.

Actuellement l'Association *Henry Dunant + Gustave Moynier: 1910-2010*, formée à l'occasion du centième anniversaire de la mort des deux hommes, est appelée à se développer sous le nom de *Genève humanitaire*. Je passe donc la parole à Olivier Jean Dunant qui en est le vice-président.

¹ Vice-président de la Société Henry Dunant.

EMPFANG EINER DELEGATION DES BRANDENBURGISCHEN ROTEN KREUZES

in Genf, am 26. September 2012

von Olivier Jean DUNANT¹

Ich danke Herrn Bernard Dunant, dem Vize-Präsident der Société Henry Dunant, für seine Empfangs-Wörter.

Sehr geehrter Herr Präsident Brozat,

Werte Mitglieder des Brandenburgischen Roten Kreuzes,

Lieber Rainer,

Et vous, chers membres de *Genève humanitaire* et de la Société Henry Dunant,

Es ist für uns eine grosse Ehre wie ein Vergnügen, Sie im Namen der beiden genfer Schwester-Vereine Société Henry Dunant und Genève humanitaire, hier im Kirchgemeinde-Saal dieser geschichtlich so wichtige für die Gründung des Roten Kreuzes « Chapelle de l'Oratoire » (Betkapelle), empfangen zu dürfen.

Wie früher gesagt, müssen Wir zuerst Herrn Roger Durand, Präsident unserer beiden Vereine, bei Ihnen entschuldigen. Er ist nämlich in Salerno bei Napoli durch das italienische Rotes Kreuz eingeladen worden, um einen Vortrag über Henry Dunant zu halten. Er lässt Sie herzlich willkommen heissen und begrüssen.

Ich möchte Ihnen einige anwesende Personen vorstellen, weil sie nämlich von der Familien von drei der fünf genfer Persönlichkeiten abstammen, die in 1863 das Internationale Komitee des Roten Kreuzes (IKRK) gegründet haben.

¹ Vorstands-Mitglied der Société Henry Dunant, Vize-Präsident de *Genève humanitaire, centre de recherches historiques*.

Bernard Dunant und seine Schwester Claire sind echte Nachkommen von Henry Dunant, indem ihr Grossvater ein Neffe des berühmtesten Gründers des IKRK war.

Eine Frau Caroline Develay, von der Yvette Develey stammt, hat Jean-Paul Appia, den Vater von Louis in 1786 verheiratet. Louis Appia, ein der fünf Gründer des IKRK, stammte aus der « Valdese Täler des Piémont » in Italien, obwohl er in Frankfurt-am-Main geboren ist, wo sein Vater Jean-Paul als Pfarrer tätig war.

Und Rainald Moynier, der ehemalige Mann von Elizabeth Moynier, war ein Urenkel von Gustave Moynier, der zweitwichtigsten Gründer des IKRK. Dieser letzte ist bekannt als Redaktor der ersten *Genfer Konvention*, die noch heute als Ursprung des internationalen humanitären Rechtes mit vielen Ausweiterungen noch in kraft ist.

Betreffend meine kleine Wenigkeit, obwohl Ich auch Dunant heisse, habe Ich keine direkte Abstammung von dem berühmten Henry Dunant. Mit Bernard und Claire sind wir trotzdem Vettern, denn wir einen gemeinsamen Ahne Jean-Antoine Dunant, einen Zeitgenosse von Johann-Sebastian Bach kennen. Mein Ur-Urgrossvater, aus der mütterlichen Seite, war aber auch Gustave Moynier. Darum bin Ich als « Dunant der Falsche » in dieser beiden bewehrten Gesellschaften bekannt !

So ist die Vorstellung der anwesenden Vorstands-Mitglieder und Urenkel der Gründer des IKRK unserer beiden Schwester-Gesellschaften, fertig. Natürlich gibt es andere Mitglieder, die auch zu der vorhergesagten Abstammungen gehören. Und es gibt auch Mitglieder, die zu keiner gehören, die aber bei reiner Interesse mitwirken, so unser Präsident !

Bei der Vorstellung der zwei genannten Schwester-Vereine, werde Ich eine dritte inzwischen einstecken. Aber zuerst die « Société Henry Dunant ». Sie wurde durch Roger Durand, andere Historiker, Bernard und Claire Dunant und weitere Interessierte in 1975 gegründet. Ziele dieser Gesellschaft sind :

Das Gedächtnis von Henry Dunant weiterleben zu lassen, die Schriften des ersten Nobel-Preis-Trägers, Werke über Leben und Taten des Henry Dunants aufzulisten, zu sammeln und zu publizieren. Dazu noch veranstalten wir Sitzungen für die Mitglieder, wie zum Beispiel Vorträge, Studienreise, Besuche, usw., immer um Henry Dunant's Leben, Taten und LebensOrte. Zum Beispiel bildet nämlich in november 2012 die Neuauflage des *Souvenir de Solferino* (dessen erste Publikation am 22. November 1862 entstand) mit der Neuauflage der ersten in Englisch übersetzten, amerikanischen Auflage (in 1929) ein grosses Ereignis, das wir mit einem Auftrag des Historikers Jean-Jacques Langendorf (Donnerstag 1. November), einem Podium-Gespräch am Freitag 2. Nov., und einem Rund-Gespräch am Samstag, den 3. November feiern lassen werden. Dieses Ereignis (besonders den Vortrag, der Podium- und Rund-Gespräche) veranstalten wir gemeinsam mit Genève humanitaire.

Die Bande zwischen der beiden Schwester-Vereine « Société Henry Dunant » und dem Verein « Genève humanitaire » bildet nämlich die « Association Henry Dunant + Gustave Moynier: 1910-2010 ». Tatsächlich sind die zwei wichtigsten Gründer des IKRK in dem gleichen Jahr 1910 gestorben, Dunant in Heiden am 30. Oktober und Moynier in Genf am 21 August. So hat in Nov. 2006 die « Société Henry Dunant » Nachkommen von Gustave Moynier einggerufen, um diese Vereinigung zu gründen, mit dem Ziel dieses Hundert-Jahr-Jubiläum zu feiern und das Gedächtnis Gustave Moynier erinnern zu lassen. Dieser war nämlich kurz nach seinem Tod vollkommen vergessen geworden, obwohl er über vierzig Jahre lang das IKRK präsidiert und entwickelt hatte.

Dafür haben wir in 2010 eine Ausstellung im Internationalen Museum des Roten Kreuzes auf der Beine gestellt. Wir haben auch ein Podium-Gespräch und ein Rund-Gespräch organisiert, sowie zwei Presse-Konferenzen, und einen Treff-Punkt in « Jardin des Bastions ».

Das Wichtigste bleibt aber die kurzen « Zwillingsbiographien », eine über Henry Dunant, durch Roger Durand und die andere über Gustave Moynier durch François Bugnion (Mitglied des

IKRK, und Mitgründer der Société Henry Dunant und Henry Dunant + Gustave Moynier) abgefasst.

Diese Verfassung hatte soviel Erfolg, dass sie ins Englische, Deutsche, Italienische, Chinesische und Koreanische schon übersetzt worden sind, und werden warscheinlich auch in Arabisch und vielleicht Spanisch und anderen Sprachen übersetzt.

Dieser Erfolg führte die Auffasser eine zweite Auflage drücken zu lassen.²

Diese zweite Aufgabe wurde auch durch Genève humanitaire herausgegeben, weil eben die Vereinigung Henry Dunant + Gustave Moynier im November 2011 aufgehoben wurde. Genève humanitaire hat also den gleichen Stamm wie die zwei oben vorgestellte.

Der ist aber leicht verschieden konzipiert, indem sein wesentlichstes Ziel im Untertitel steht: « Zentrum für geschichtliche Untersuchungen », und ist hauptsächlich von Spezialisten von – oder Interessierten durch die Ursprünge des Roten Kreuzes, und alles was darumherum sich handelt. Es ist also eine Ausdehnung der Ziele der Société Henry Dunant auf der anderen Gründer des IKRK, und weitere weltweit in humanitärem Bereich tätige Genfer von 1830 bis 1930. Diese Vereinigung wurde durch fast die gleiche Personen am Ende 2010 gegründet.

Ausserdem sind die Tätigkeiten nicht verschieden, und oft gemeinsam mit Société Henry Dunant geführt.

Im Frühling haben wir zum Beispiel zwei Studienreise durchgeführt, einmal auf der Spuren von Ahnen von Moynier in der Umgebung von Nîmes (Südfrankreich), und eine in « Les Vallées

² Sie können sich hier und heute Zwillingsexemplare der Biographie von Dunant (durch Roger Durand) und Gustave Moynier (durch François Bugnion) auf Deutsch zum Preis von 12 SFR (10 Euros) verschaffen. Und eine ausgedehnte Vorstellung der drei obgenannten Vereine werden Sie auf dem Memorandum des Genève humanitaire finden, das wir gerade für Sie ins Deutsche übersetzt haben, und das zu Ihrer Verfügung steht.

vaudoises du Piémont » auf der Spuren von Louis Appia. Und natürlich ist Genève humanitaire Mitträger der Projekte, um die erste Auflage des *Souvenir de Solferino* in 1862 zu feiern, wie Ich oben schon erwähnt habe.

Es bleibt mir la *Société genevoise de généalogie* (familiär GEN-GEN genannt), das heisst den Genfer Genealogie-Verein, Ihnen vorzustellen. Mit Société Henry Dunant und Genève humanitaire (und früher Henry Dunant + Gustave Moynier) bilden diese drei Gesellschaften eine «Trilogie», Sie können leicht warum vermuten. Mit sovielen lebenden und interessierten Nachkommen der berühmten Gründer des IKRK, wie auch der Untersuchern, ist es unentbehrlich die Genealogie zu kennen und praktizieren. Sie wurde in 2001 auf Computer-Basis gegründet. Wenn Sie interressiert sind, kann sicher Yvette Develey, die Vize-Präsidentin, Ihre Fragen demnächst beantworten.

Schliesslich muss ich noch Elizabeth Moynier, Monique und Bernard Dunant, Claire Dunant, Yvette Develey, und ... für die Veranstaltung dieses sympathischen Treff danken.

Meine Damen und Herren, ich hoffe Ihnen interessiert zu haben, obwohl Ich lange gesprochen habe. Noch einmal herzliches Willkommen bei uns in Genf, und danke für Ihre Aufmerksamkeit.

CONSEIL DE DIRECTION DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

à Genève, le 16 octobre 2012

par Olivier Jean DUNANT¹

Réaménager complètement, au pied levé, le programme d'une manifestation minutieusement programmée par Roger Durand et Elizabeth Moynier, réservée de longue date par cette dernière, est un tour de force que le président et le soussigné – 'Iroquois aux vieilles plumes' – ont accompli en souplesse et avec maestria.²

Nos hôtes français, que nous nous honorons d'avoir reçus, avec un plaisir grandissant au fur et à mesure que la visite se déroulait, n'y sont pour rien. Mais tout devait être terminé à 20h³⁰ au plus tard, vu la réservation du dîner par nos hôtes à la Cave valaisanne ... ! Mais jugez plutôt :

La **salle de l'Alabama** n'était pas disponible à l'heure où nous l'avions réservée, le palais de l'Athénée était en travaux et privé d'électricité, la chapelle de l'Oratoire a dû être visitée en coup de vent à cause d'une manifestation religieuse d'une ampleur non prévue. Et il nous fallait diviser en deux groupes la délégation française (emmenée par son président, le professeur Jean-François Mattei), forte de quarante personnes, pour une visite au pas de course des lieux historiques de la Croix-Rouge.

¹ Vice-président de *Genève humanitaire, centre de recherches historiques*.

² Il était en effet judicieux d'exhiber cet 'Iroquois' devant les membres de la délégation en raison de son ascendance – trompeuse puisque Moynier, alors que son patronyme est Dunant – afin de montrer que quelques descendants authentiques des fondateurs existent encore !

Qu'à cela ne tienne : une heure avant le rendez-vous finalement fixé au palais de l'Athénée, et après que Roger ait encore trouvé le truc, au palais de l'Athénée, pour que nous disposions d'un éclairage de chantier, nous nous retrouvâmes, lui et le deuxième cicérone (que vous lisez) à la terrasse d'un bistrot. Nous avons inversé, en fonction des circonstances nouvelles, les étapes prévues, soigneusement minutées et couchées sur le papier (et déjà modifiées par deux fois, la dernière le matin même) ... heureusement, car cela nous a permis un redressement spectaculaire et rapide.

Le temps fut menaçant toute la journée, et une petite pluie a finalement décidé de nous arroser juste au rendez-vous, à 18h donc, où elle n'était pas conviée, vous vous en doutez !

Le président Durand accueillit la délégation dans le hall du **palais de l'Athénée**, et, se faufilant entre les échafaudages, enjambant les câbles et foulant les papiers de protection, il l'emmena admirer (si l'on peut dire, puisque tous les tableaux avaient été décrochés, les tentures ou tapisseries arrachées...) les deux salons historiques où se déroula la Conférence constitutive du 26 au 29 octobre 1863, organisée sur invitation du tout nouveau « Comité de secours aux militaires blessés ». Seul le linteau de la porte monumentale séparant les deux salons, préservé des travaux et éclairé par un projecteur de chantier, portait témoignage de cet événement fondateur. Nous aurions voulu montrer quand même à nos hôtes le magnifique plafond de la salle des Abeilles, mais, ô déception, une commission, pourtant annoncée dans un autre local, avait trouvé plus commode de s'y installer ... !

Traversant entre les gouttes et les voitures la rue de l'Athénée pour nous engager dans la rue Tabazan, nous jetâmes un rapide coup d'œil à la **chapelle de l'Oratoire**, pour principalement montrer le panneau commémoratif de l'appel du 29 juin 1859 (4 jours après Solferino – les nouvelles sont quand même rapides, pour cette époque !) lancé par Louis Appia et le professeur de théologie Merle d'Aubigné, pour envoyer une délégation de quatre étudiants « sur les champs de bataille de Lombardie »,

afin d'y apporter du matériel de premier secours, « préfiguration de l'œuvre de la Croix-Rouge », y est-il précisé.

Nos hôtes français, probablement catholiques pour la plupart, à la vue de cette chapelle classique du XIX^e siècle, toute simple, aux belles colonnades, mais sans aucun ornement sacerdotal ou autre (à part une croix en bois et des versets bibliques), semblaient très intrigués par les subtiles distinctions entre les différentes mouvances du protestantisme (Réforme calviniste, églises évangéliques, mouvement du Réveil, etc). Cela ne correspondait visiblement pas avec l'idée qu'ils se font d'une église, si modeste soit-elle, ni de l'Eglise, en général ...

C'est à ce moment que nous séparâmes les participants en deux groupes, dont 'l'Iroquois' prit la conduite de celui qui allait gravir les « Degrés-de-Poules », ce qui sembla en séduire un bon nombre. Là commence le marathon, et est-il besoin de préciser qu'une perfide petite pluie se fit un malin plaisir de nous accompagner ?

Donc, débouchant de la rue Tabazan (en signalant que s'y trouvait la maison des bourreaux de Genève), nous empruntâmes la « rue des Belles-Filles », actuelle rue Etienne-Dumont, en commentant au passage le n° 14. Là aura lieu quelques jours plus tard la pose de la plaque commémorative en l'honneur de l'**imprimeur Fick**, à qui l'on doit la première impression d'*Un souvenir de Solferino*. L'immeuble fut aussi le domicile du général Guillaume Henri Dufour (de 1826 à 1845), comme le signalera aussi cette plaque.

Bref passage sur le Bourg-de-Four (« Bourg » – burgo en bas-latin – soit emplacement de l'oppidum romain, avec son forum, qui a donné « four »), puis attaque des « Degrés de la poulaille », comme ils furent baptisés lors de leur aménagement en 1554, dont, ô déception, les marches sont moins nombreuses (une petite centaine) que ce que l'on imagine. On put signaler au passage les escaliers intérieurs (autrefois ouverts au public) de la maison contigüe à celle de Tœpffer (à gauche en haut des « Degrés »), qui relie aussi le Bourg-de-Four à l'esplanade du chevet de la Cathédrale, et font penser aux traboules lyonnaises.

Puis nous contemplâmes encore une plaque, pas n'importe laquelle, sur l'**ancien Casino** (appelé plus tard Théâtre de la cour Saint-Pierre), rue de l'Evêché, où eut lieu le 9 février 1863 la séance fondatrice du CICR (qui s'intitula dans un tout premier temps « Comité international de secours aux militaires blessés »), commission constituée par la Société genevoise d'utilité publique, présidée par Gustave Moynier lui-même (président de cette dernière), de Henry Dunant (que Gustave Moynier avait convaincu de rejoindre la SGUP, quelques mois plus tôt, après avoir lu *Un souvenir de Solferino*), du général Guillaume Henri Dufour, et des médecins Louis Appia et Théodore Maunoir.

Juste en face, en nous retournant, rue du Cloître, nous admirâmes la façade de la **maison Mallet**. Ce bel hôtel particulier est à la fois le site du Musée international de la Réforme et celui du Consistoire (gouvernement) de l'Eglise de Genève. Cet immeuble fut le premier siège de la Ligue des Sociétés de Croix-Rouge, de 1919 à 1922. Ce qui ne manqua pas d'interpeller les membres parisiens de la Délégation, puisque qu'il fut transféré à Paris jusqu'en 1939 (sauf erreur), avant d'être retransféré à Genève.

Au pas de course, nous passâmes devant le **4, rue du Puits-Saint-Pierre**, en lisant malgré tout la plaque, bien entendu.

Celle-ci rappelle que cette maison fut la propriété et le domicile d'Henry Dunant, où il rédigea en 1862 le *Souvenir* et où il réunit probablement les premières séances du tout jeune CICR.

Presqu'hors d'haleine, notre groupe arriva à 19h⁵⁰ à la **salle de l'Alabama**, où nous fûmes accueillis par un aimable concierge, qui nous rappela gentiment qu'il faisait des heures supplémentaires en tenant la salle ouverte jusqu'à 20h³⁰... Mais la grande satisfaction du soussigné fut de constater que le groupe guidé par Roger Durand n'était pas encore arrivé, malgré un itinéraire un peu plus calme (par la rue de la Taconnerie – qui désigne l'art de rétamé – taconner – les récipients en cuivre). Cela n'a rien d'étonnant, convaincu que les commentaires de notre président devaient être certainement plus fournis que ceux de votre serviteur !

Celui-ci fit patienter son groupe en évoquant l'histoire de cette salle, dont le nom rappelle l'arbitrage qui y eut lieu en 1872, sous les auspices officielles suisses, entre des représentants des gouvernements britannique et états-uniens, suite aux graves dommages causés aux armées des Etats-Unis pendant la guerre de Sécession par le redoutable cuirassé *Alabama*, que les Anglais avaient construit pour les Sudistes... Une magnifique maquette de charrue y est exposée : « Charrue de la paix ». Elle fut forgée avec des épées d'officiers américains, et offerte en reconnaissance de la médiation. Beau symbole, non ?

Puis, le second groupe étant arrivé, Roger Durand prit le relais pour exposer l'histoire de la Conférence diplomatique d'août 1864, lors de laquelle fut signée la première *Convention de Genève*, à l'origine de tout notre droit international humanitaire d'aujourd'hui. Les anecdotes foisonnent, dont Roger a le secret, qui environnent notamment cette conférence. Elles enchantèrent nos hôtes, comme l'histoire de la photographie recomposée où Dunant – qui n'y avait guère d'autre rôle que celui, officieux, de maître des réjouissances pour les participants – s'y fit tout de même représenter dans un médaillon suspendu au-dessus des portraits des délégués officiels ! Ou celle des émeutiers qui manifestaient jusque dans la cour de l'Hôtel de ville, empêchant les plénipotentiaires de sortir et que Dunant s'efforça de calmer, en expliquant que les membres de cette Conférence n'étaient pour rien dans les affaires politiques qui relevaient du gouvernement genevois.

A 20h³⁰ quand même, nous partîmes donc à pied par la Treille jusqu'à la Cave valaisanne. Ce fut bien évidemment l'occasion d'évoquer la figure de Pictet de Rochemont, de rappeler que le plus long banc du monde s'adosse à la promenade, qui accueille en outre le célèbre marronnier, dont la première feuille au printemps est scrupuleusement relevée depuis plusieurs siècles par le sautier de la République, sur une table exposée dans la salle du Conseil d'Etat, dans la tour Baudet.

A la place Neuve, il n'était pas possible de passer devant le **buste d'Henry Dunant**, mal-aimé de Roger Durand (le buste, pas Dunant...), sans rappeler qu'il se trouve à l'emplacement de

l'ancienne guillotine (quelle affreuse coïncidence symbolique avec 'l'ostracisme moral' dont Dunant fut victime jusqu'au début du XX^e siècle à Genève...). Le **musée Rath**, ancien siège de l'Agence des prisonniers de guerre, pendant la Première Guerre mondiale, mérita aussi un commentaire, comme la **statue équestre du général Guillaume Henri Dufour** (Il « est en quoi » ? – jeu de mots, car la réponse est : « la main » !).

Enfin parvenus à la fameuse Cave valaisanne, nous y partageâmes une fondue bien arrosée, dans une ambiance de plus en plus endiablée, dont le point culminant fut atteint grâce aux rasades de génépi généreusement offertes par un délégué savoyard producteur de ce nectar.

C'est lors de cette rencontre conviviale, à laquelle nos hôtes d'un soir nous avaient aimablement conviés (Elizabeth Moynier – ordonnatrice dans les coulisses que nous remercions, car elle n'était pour rien dans les couacs de dernière minute évoqués – Roger Durand et 'l'Iroquois' de service), que nous fîmes plus ample connaissance, en se promettant naturellement de nous revoir.

Quelle soirée, mes Amis !

DOCUMENTS APPIA ET MAUNOIR AU CICR

jeudi 11 octobre 2012

par Elizabeth MOYNIER¹

Nos membres ont répondu nombreux au programme de visites et conférences proposées cet automne par notre Bureau. Dans cet élan, l'étude sur les vies et œuvres des fondateurs de la Croix-Rouge se poursuit.

Ce jour-là, la visite est consacrée aux deux médecins : Louis Appia et Théodore Maunoir.

Afin de se rapprocher au plus près des personnalités des deux hommes (et des documents qui jalonnent leur vie) deux établissements genevois riches en archives sont indiscutablement à parcourir : Comité international de la Croix-Rouge, la Bibliothèque de Genève.

Les Archives dites publiques du CICR furent choisies en premier lieu. M. Fabrizio Bensi, conservateur, accueille à 14 heures notre groupe. Dotés du badge officiel CICR, les visiteurs pénètrent au sein du département et écoutent attentivement l'archiviste commenter l'histoire des lieux et présenter un nombre impressionnant de documents originaux et de manuscrits ayant un rapport direct avec les protagonistes des débuts de la Croix-Rouge. Citons-en quelques-uns :

- Manuscrit de Louis Appia : analyse fouillée, sur plusieurs pages, d'un mémoire présenté à la Croix-Rouge internationale pour un concours.

¹ Secrétaire de *Genève humanitaire, centre de recherches historiques*.

- Mot manuscrit de Maunoir, probablement destiné à Gustave Moynier, critiquant vertement l'initiative prise par Dunant à Berlin de proposer la neutralisation du personnel sanitaire des armées.
- Lettre de 'soumission' d'Appia à Moynier qui a dû lui reprocher son goût pour les actions de franc-tireur dont le bouillant chirurgien était le récidiviste. Détail amusant, cette 'déclaration d'obéissance' s'étale sur deux longues pages qui accumulent les réserves et les remarques bien senties ...
- Lettre de Maunoir à Moynier prenant parti pour Dunant probablement, au sujet de la négociation menée par celui-là à Paris pour obtenir l'appui de Napoléon III, ce que Moynier mettait en cause afin de préserver la fameuse « neutralité » dont il était devenu rapidement un partisan quasi inconditionnel !

Ensuite c'est le tour de la bibliothécaire, Mme Isabelle Kronegg, puis de la documentaliste-photothèque, Mme Fania Khan Mohammed, de nous mettre sous les yeux des publications (premières éditions ou très anciens tirages de brochures) et des documents iconographiques (surtout des portraits), par exemple :

- Moynier et Appia : *La guerre et la charité*, ouvrage couronné par une médaille d'or de la reine Augusta de Prusse.
- Louis Appia : *Lettres d'un chirurgien à l'ambulance*, paru en 1859, il s'agit de l'expérience d'un chirurgien de guerre en Italie du Nord.
- Théodore Maunoir : compte rendu sur les activités de l'*US Christian Commission* pendant la guerre de Sécession.
- Louis Appia : Rapport de sa mission pendant la guerre du Schleswig-Holstein, mars-avril 1864.

La mise au jour de lettres, photos et portraits illustre et éclaire parfaitement les existences scientifiques, déjà humanitaires et bien sûr aussi personnelles, de nos deux touchants personnages qui furent, il ne faut pas l'oublier, au service d'une médecine peu élaborée au sein d'une Croix-Rouge naissante.

DOCUMENTS MAUNOIR ET APPIA À LA BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE samedi 17 novembre 2012

par Roger DURAND

Grâce à l'accueil chaleureux de Madame Barbara Roth, conservatrice des manuscrits, nos membres amateurs d'éditions rares et de correspondances inédites ont été gâtés, d'autant plus que les ressources de la BGE sont aussi riches en découvertes qu'en documents précieux. Comme cette visite préparait la commémoration des 150 ans du CICR, sous l'angle des médecins fondateurs de la Croix-Rouge, il était naturel de jeter notre dévolu sur les traces de Théodore Maunoir et de Louis Appia.

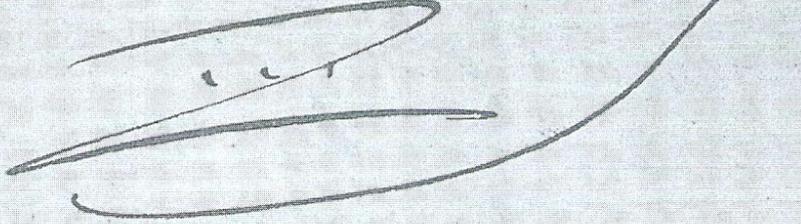
L'aîné des deux Genevois, **Théodore Maunoir**, a vécu de 1806 à 1869, dans une discrétion qui rend tout document émanant de lui encore plus attrayant :

- Sa thèse de 96 pages, *Essai sur quelques points de l'histoire de la cataracte*, lui permet d'obtenir un doctorat en chirurgie à Paris, en 1833. Selon l'usage, elle se termine par des aphorismes destinés à exprimer les conclusions ou les convictions de l'auteur. La maxime empruntée à Ambroise Paré annonce la modernité du jeune docteur : « Ne soyons si simples de nous reposer et endormir sur le labeur des anciens comme s'ils avoient tout sçeu ou tout dict » !
- On lui attribue le pamphlet anonyme : *Comme quoi les plus nombreux risquent de n'être pas les plus forts* qui aurait été diffusé le 12 décembre 1841, date symbolique pour un texte de combat. Genève palpite alors au rythme de tumultes populaires et d'enjeux électoraux. Sous forme d'un dialogue pédagogique, « M. » invite ses lecteurs à participer aussi aux réunions préparatoires, même si cela doit leur coûter :

« ... croyez-vous que je vive de mes rentes ? j'avais aussi mes affaires ... ». Bref, il faut barrer la route aux révolutionnaires en se mobilisant sans compter ! Ce document nous apporte une autre information : son auteur n'est pas un rentier. Or il semble qu'à l'époque du CICR naissant, Maunoir est le plus affecté, parmi les cinq fondateurs, par la nécessité de gagner son pain à la sueur de son front.

meilleure intention d'impartialité,
 c'est pourquoi qu'il faut provoquer
 les conseils et les observations des
 gens judiciaires, & c'est pourquoi
 que se mes écrivis.

Veuillez m'excuser l'auteur
 me comm. votre très humble
 de om. J. Maunoir



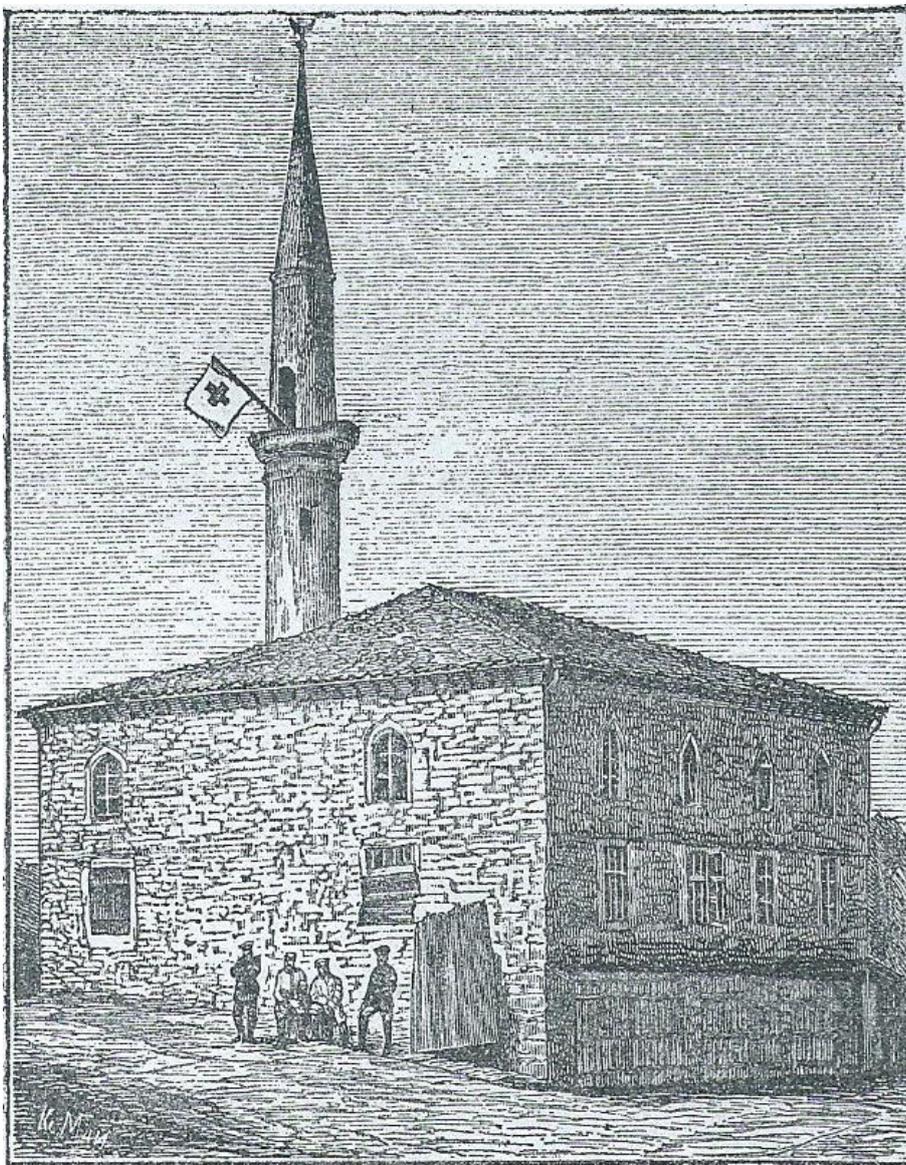
Vendredi 10

- Les quelques lettres manuscrites de Maunoir qui nous sont parvenues présentent autant d'intérêt. S'adressant à un pasteur, il plaide pour l'ouverture d'un hôpital ouvert à tous : « Nous voulons que Protestans, Catholiques, Juifs, ... Musulmans s'il s'en trouvait, y soient reçus sur le pied de la plus parfaite égalité ». Peut-on imaginer une prémisse plus explicite à la neutralisation du personnel soignant et des blessés ?

Louis Appia se distingue par une existence aussi active que longue, de 1818 à 1898. Comme la seule biographie qui lui a été consacrée date de 1959, tout document peut nous apporter des éléments nouveaux ou rafraîchissants :

- *Des baraques sanitaires portatives [..]. Étudiées surtout du point de vue de l'Exposition organisée à Anvers en septembre 1885 sous les auspices de Sa Majesté l'Impératrice Augusta par MM. les docteurs Langenbeck, Coler et Werner* est un compte rendu révélateur. D'une part, le dynamisme des diverses sociétés de la Croix-Rouge stimule les rencontres internationales spécialisées dans l'échange d'informations sur le matériel sanitaire, tout en suscitant une émulation entre les nations européennes où plus d'un exposant ne restait pas insensible à une décoration ou à un prix décerné par une tête couronnée, ici par l'épouse de l'empereur des Allemands. D'autre part, cette publication nous rappelle que le médecin quasi septuagénaire ne craint pas de voyager pour porter haut la bannière du CICR.
- *Noël à l'ambulance, épisode de la guerre russo-turque, récits authentiques*, paraît en 1881. Toujours sous la signature d'Appia, nous y découvrons le quotidien d'une opération de secours en temps de guerre, depuis la quête des dons à Saint-Pétersbourg jusqu'à l'énumération des denrées distribuées aux malades et aux blessés. Parmi les tisanes, la charpie et les brancards, relevons des *Nouveaux testaments* par milliers. Cette distribution, qui pourrait être interprétée comme une liberté prise au détriment de la neutralité confessionnelle, se trouve contrebalancée par la seule illustration de la brochure : un poste sanitaire installé dans une mosquée

dont le minaret arbore un drapeau de la Croix-Rouge ; d'autres yeux pourraient interpréter ce symbole dans un sens tout à fait contraire, dans la mesure où l'emblème du Croissant-Rouge n'est pas arboré sur ce lieu essentiellement musulman, alors que le Croissant-Rouge est aussi en vigueur, à cette époque déjà ...



MOSQUÉE DE SISTOWA

Ces quelques exemples suggèrent la diversité et la richesse des documents conservés par la Bibliothèque de Genève qui se rapportent aux deux médecins genevois membres du comité fondateur de la Croix-Rouge internationale. Vivement que des historiens les mettent en valeur !

GUSTAVE MOYNIER

du Congrès de statistique à la Conférence constitutive
septembre – octobre 1863¹

par André DURAND[†]

Le Congrès de statistique de Berlin a joué un rôle important dans la mise en œuvre des projets du Comité international. Pourtant il ne les a pas inscrits à son ordre du jour. Ce congrès était un congrès scientifique, ayant pour objet le perfectionnement des méthodes statistiques, l'unification de la terminologie, l'établissement de formulaires types, le choix d'unités de mesures uniformes, afin de permettre aux statisticiens de comparer et de commenter les résultats de leurs recherches. La protection des victimes de la guerre se plaçait donc tout à fait en dehors de ses travaux. Mais en permettant à Henry Dunant de prendre contact avec de nombreux congressistes, et de les informer des intentions du Comité international, le Congrès de Berlin lui servit de base de départ pour la tournée de promotion qu'il entreprit ensuite auprès des principales cours de l'Europe. Il n'est donc pas sans intérêt de rappeler ici les quelques interventions qui ont été faites au cours des séances en faveur des projets du Comité international, telles qu'on les trouve rapportées dans le compte rendu officiel des débats du Congrès.²

¹ Nous poursuivons ici la publication d'une ample biographie de Gustave Moynier que feu André Durand nous a laissée sous la forme de quelque huit cent pages dactylographiées. Voir les *Cahiers du centenaire*, n^{os} 2 à 9, Genève, Association Henry Dunant + Gustave Moynier : 1910-2010, parus entre 2007-2010.

² *Rechenschafts-Bericht über die fünfte Sitzungsperiode des Internationalen Statistischen Congresses in Berlin*, Berlin, 1865 ; ci-après : *Rapport du Congrès*.

Dans la liste des délégations, les participants suisses sont ainsi désignés : Dunant, Henry, Délégué de la Suisse, à Genève. Hirsch, Adolf, Director des Observatoriums in Neuenburg. Lazarus, M., Dr., Professor

Nous avons vu que c'est devant la quatrième section du Congrès, *Statistique comparée de la santé et de la mortalité dans la population civile et militaire*, que devait être présentée la circulaire de convocation du Comité international. La quatrième section tint cinq séances, du 6 au 10 septembre. Dans la liste des personnes présentes à ces séances, Dunant n'est mentionné qu'une fois, le lundi 7 septembre.³ Le docteur Basting, délégué des Pays-Bas, rapporteur de la quatrième section, a participé à toutes les séances.

Selon le compte rendu du Congrès, la circulaire du Comité de Genève a fait à trois reprises l'objet de communications ou de commentaires. Nous les citons ci-après :

1. Au cours de la quatrième séance (le 9 septembre), le docteur Hirsch, secrétaire de la quatrième section,⁴ attira l'attention de ses collègues sur la documentation présentée par Dunant, et sur la réunion prochaine de la Conférence de Genève : avant d'entamer l'ordre du jour, M. Hirsch présente une lettre circulaire communiquée par M. Dunant de Genève. Cette lettre émane de la Société d'utilité publique à Genève et concerne la « Conférence internationale pour examiner les moyens de pourvoir à l'insuffisance du service sanitaire dans les armées en campagne ». Tout en la distri-

in Bern. *Moynier, G., Président de la Société d'utilité publique à Genève. Stössel, Johann, Dr., Secretär des eidgenössischen statistischen Bureau in Bern. Widmer, Director der schweizerischen Rentenanstalt in Zürich. Le Conseil fédéral avait désigné comme délégués officiels MM. Hirsch et Stössel. Le nom de Dunant n'apparaît pas dans les procès-verbaux des séances du Conseil fédéral relatives à la désignation de ses délégués. L'astérisque qui précède le nom de Gustave Moynier signifie qu'il avait été inscrit, mais qu'il n'était pas présent au Congrès.

³ *Rapport du Congrès*, tome II, page 228. Le rapport ne mentionne pas la présence d'Henry Dunant lors de la séance du 9 septembre, lorsque le docteur Basting a présenté à l'assemblée les propositions d'*Un souvenir de Solferino*. Pourtant Dunant rappelle dans ses *Mémoires* qu'il avait accompagné ce jour-là Basting en fiacre à l'assemblée. Peut-être ne s'était-il pas inscrit.

⁴ Il s'agit du délégué de la Prusse, et non pas de son homonyme le directeur de l'Observatoire de Neuchâtel.

buant aux membres de la Commission, M. Hirsch signale que l'ouvrage de M. Dunant traitant de cette question, *Eine Erinnerung an Solferino*, Basel, 1863 se trouve à disposition à la salle de lecture.⁵

2. Au cours de la cinquième séance (le 10 septembre), le président, répondant à un orateur dont la motion n'était pas considérée comme étant de la compétence du Congrès de statistique, rappela la procédure qui avait été adoptée pour les propositions présentées par Dunant : « Vous pouvez les distribuer hors séance, comme l'a fait M. Dunant pour son texte, suivant l'indication donnée par le Bureau lors de la quatrième séance de la Section.⁶
3. Enfin, au cours de la dernière séance de l'assemblée plénière, le docteur Basting, se référant à l'ouvrage d'Henry Dunant, invita les congressistes à participer à la Conférence de Genève du mois d'octobre :

Le président [original en allemand] : M. le docteur Basting aura maintenant la bonté d'informer l'assemblée du projet de conférence internationale dont M. Dunant s'est fait l'initiateur.

Le rapporteur M. Basting (original en français) : « Messieurs ! Outre ma qualité de rapporteur de la quatrième section, j'ai encore une relation plus intime avec le sujet dont je veux vous indiquer les corollaires suivants : J'ai traduit en hollandais le livre éloquent de M. Dunant, intitulé : *Un souvenir de Solferino*, en recommandant le but, en vue duquel M. Dunant a écrit le *Souvenir*, la formation, de la part du public, de sociétés internationales pour les blessés en temps de guerre, à mes compatriotes. – Chez nous, et dans presque toute l'Europe, on est unanimement d'accord sur la nécessité de ces sociétés de secours. Princes et peuples, journaux et recueils, tous l'ont vivement applaudi, mais la demande, comment arranger ces sociétés, se fait entendre partout. – Pour conférer sur ce comment, le comité de Genève convo-

⁵ *Rapport du Congrès*, tome II, page 241 ; traduit de l'allemand. Le docteur Hirsch se réfère à la version allemande d'*Un souvenir de Solferino*, déjà publiée à cette date.

⁶ *Rapport du Congrès*, tome II, page 272 ; traduit de l'allemand.

quera, au mois d'Octobre prochain, un Congrès international sur ce sujet dans leur ville. C'est au nom de ce Comité, et de la part de mon honorable ami, M. Dunant, que j'invite MM. les membres de ce Congrès d'y assister et de les servir de leurs sages conseils (Bravo!).⁷

Le président (original en allemand) : Il découle de son objet même que nous n'avons pas à nous prononcer sur le rapport que le docteur Basting vient de nous présenter. Le Congrès doit, à mon avis, se contenter de prendre connaissance des tentatives de M. Dunant, lui témoigner sa reconnaissance et souhaiter que la Conférence projetée à Genève contribue à diminuer les sacrifices de santé et de vies que réclament les batailles.⁸

On voit que le Congrès de statistique, tout en encourageant le Comité international dans ses projets, se trouvait limité par ses propres objectifs, et ne se considérait pas comme compétent pour entrer en matière. Il n'y eut donc ni vote, ni résolution à ce sujet. Mais Dunant avait néanmoins obtenu un résultat positif. Il avait pris de nombreux contacts avec les congressistes, dont quelques-uns les docteurs Basting, Hahn et Wagner se retrouveront à Genève au mois d'octobre. Les journaux avaient parlé favorablement du projet de confé-

⁷ Selon le récit présenté par Henry Dunant dans ses *Mémoires*, le discours aurait été rédigé par lui et traduit en allemand par le docteur Basting. Mais le rapport du Congrès montre que le discours a été prononcé en français, et l'on peut supposer, d'après sa syntaxe, qu'il a été en partie improvisé.

⁸ *Rapport du Congrès*, tome II, page 500. La dernière phrase de l'intervention du président a été citée dans l'original par LUEDER, *Die Genfer Convention*, Erlangen, 1876, page 76, traduction par les soins du CICR, *La Convention de Genève, au point de vue historique, critique et dogmatique*, Genève, 1876. Elle est également citée avec référence à Lueder, par Henry Dunant ; voir Rudolf MÜLLER, *Entstehungsgeschichte des Roten Kreuzes und der Genfer Konvention*, Stuttgart, 1897, page 98. C'est par erreur que Lueder écrit que l'affaire de la convocation du Comité international « ne fut pas mentionnée dans les discussions de la quatrième section, telles du moins que le compte rendu les rapporte » et que « d'après les listes de présences, Dunant ne fut présent à aucune des séances de la quatrième section » ; édition française, page 62. Les citations que j'ai reproduites montrent que certains passages du compte rendu ont échappé à son attention.

rence internationale. Et surtout, Dunant avait réussi à retenir l'attention du roi et de la reine de Prusse, dont l'intérêt pour les projets du Comité de Genève entraîna aussitôt celui des ministres et de la cour. C'est un succès total.

« Figurez-vous que ce qui a le plus intéressé le roi, de tous les sujets qui se traitaient au Congrès, c'est notre affaire », écrit Henry Dunant. Mais il n'oublie pas de rendre hommage à Gustave Moynier, et son témoignage, en ce moment crucial pour l'avenir de la Croix-Rouge, prend toute sa signification : « Comme vous avez vu juste en désirant que notre projet fût porté à Berlin, qu'il reçut un appui dans cette ville, par un congrès ; et combien l'on vous sera reconnaissant partout, plus tard, d'avoir été le premier à prendre la question de nos Sociétés à cœur, d'avoir créé le premier Comité, et convoqué la première Conférence internationale ».⁹

* * *

Parmi les documents reçus par le Congrès de statistique de Berlin, figurait un rapport rédigé par Florence Nightingale, sur les améliorations à apporter à la statistique des opérations chirurgicales.¹⁰ Florence Nightingale, à la suite des expériences qu'elle avait faites en Crimée, avait compris la valeur irremplaçable de la statistique, non seulement pour donner une vue aussi complète et exacte que possible de la situation sanitaire, mais aussi pour démontrer l'efficacité des réformes qu'elle avait proposées et imposées.

Elle était entrée en correspondance avec le statisticien belge Jacques Quetelet, créateur du service des statistiques sociales en Belgique, pionnier de la statistique sociale, qui participait au Congrès de Berlin. Elle avait elle-même inventé un système de diagrammes statistiques qui permettait d'appréhender au premier coup d'œil les variations de la mortalité et de la morbidité dans

⁹ Henry Dunant à Gustave Moynier, Berlin, 17 septembre 1863.

¹⁰ *Proposal for Improved Statistics of Surgical Operations*, by Miss Florence NIGHTINGALE. *Rapport du Congrès*, tome II, page 759.

les hôpitaux, de distinguer leurs causes et de mettre en évidence les améliorations obtenues.¹¹

Elle avait participé au Congrès de statistique de Londres en 1860, mais n'était pas venue au Congrès de Berlin. Depuis plusieurs années, elle vivait recluse dans sa résidence, recevant des visiteurs mais n'en sortant plus guère.

Ainsi, des trois personnes qui à ce moment-là se consacraient particulièrement à l'amélioration des services de santé militaires, Florence Nightingale, Gustave Moynier et Henry Dunant, seul ce dernier était présent à Berlin.

* * *

Sans se contenter des résultats qu'il avait obtenus, Dunant entreprit alors, comme il l'avait annoncé au Comité, un voyage de propagande et d'information auprès des cours des principaux royaumes et grands-duchés de l'Allemagne ainsi qu'en Autriche. Retrouvant l'enthousiasme qui l'avait entraîné lors de la rédaction d'*Un souvenir de Solferino*, audacieux et convaincant, il réussit à persuader les souverains et les gouvernements qu'il avait approchés, de se faire représenter à la prochaine Conférence de Genève, ou tout au moins à s'assurer de la bonne volonté de leurs ministres.

Le 15 septembre 1863, avant de quitter la Prusse, Henry Dunant rédigea, en collaboration avec le docteur Basting, une *Circulaire de Berlin* par laquelle il soumettait à l'attention des gouvernements invités à la Conférence d'octobre une série d'articles additionnels par lesquels il précisait ou complétait le projet de concordat. C'est l'article 2 de la *Circulaire* qui apportait le complément le plus spectaculaire, et qui deviendra le thème principal de la première Convention de Genève. Selon ce nouvel article les gouvernements de l'Europe « déclarent, que désormais, le personnel médical militaire et ceux qui en dépendent, y

¹¹ Voir l'article de Bernard COHEN, « Florence Nightingale », *Scientific American*, mai 1984 ; édition française : *Pour la science*, même date, n° 79, pages 66 ss.

compris les secoureurs reconnus, seront regardés comme personnes neutres par les puissances belligérantes ». ¹²

L'on a parfois considéré que Gustave Moynier était opposé au principe de neutralisation du personnel sanitaire. Mais, passé la première surprise, son opinion sur ce point paraît beaucoup moins affirmée. ¹³ En ce qui concerne les secoureurs volontaires, tout au moins, le projet du Comité comportait une disposition assez semblable : « Leur personne est sacrée et les chefs militaires leur doivent protection ». Mais Moynier craignait sans doute que le statut de personnes neutres attribué aux membres du personnel de santé, très audacieux à cette époque, et qui ne pouvait être abordé que dans une conférence diplomatique, ne suscitât des débats sans fin. Les rapports du docteur Louis Appia sur sa mission dans la guerre du Schleswig montrent que les médecins militaires n'étaient pas favorables à la neutralisation. Ils se considéraient comme engagés, par la pratique de leur profession, dans la défense de leur patrie, et ne se considéraient pas comme des neutres. Il en était de même des officiers médecins français. Le terme même de *neutralité*, qui a un sens précis en droit international, pouvait prêter à confusion. ¹⁴ Le grand mérite de la proposition de Dunant avait été de mettre au premier plan le principe directeur qui régit toute l'économie de la

¹² Imprimé sous le titre : *Conférence internationale. A Genève, le 26 Octobre 1863. Sociétés de Secours internationales et permanentes pour les militaires blessés en temps de guerre*, Berlin, le 15 Septembre 1863. Le Secrétaire du Comité de Genève, J.-Henry Dunant.

¹³ La première objection est venue du docteur Maunoir, qui dans une note à Gustave Moynier datée du 28 septembre 1863 écrit : « Je vois avec peine un appendice au Projet de Concordat, imprimé à Berlin au nom du Comité de Genève, lequel appendice me paraît être par quelques points en contradiction manifeste et importante avec le projet lui-même. Je me réserve de réclamer à la première occasion ». Selon les *Mémoires* d'Henry Dunant, Gustave Moynier lui aurait déclaré, après la séance du Comité du 20 octobre où Dunant avait présenté son rapport : « Nous avons pensé que vous demandiez une chose impossible ! » Moynier s'attendait en effet à un refus de la part des gouvernements.

¹⁴ Nous verrons que la Conférence diplomatique de Genève de 1906 renoncera au terme de *neutre* dans la Convention révisée.

Convention, et de rappeler que si les membres du personnel sanitaire et du personnel assimilé ne sont pas exempts de capture, la protection des militaires blessés demeure incertaine. En fait, les délégués de la Conférence de Genève du 26 octobre 1863 approuvèrent le projet de Dunant, et Gustave Moynier lui-même fut si convaincu que dans son ouvrage *La neutralité des militaires blessés et du service de santé*, paru en avril 1867, il attribua au Comité international la paternité de la *Circulaire de Berlin* qui pour la première, proposait la neutralisation.¹⁵

A Genève, les membres du Comité international attendaient avec confiance le retour de leur collègue. Par ses lettres détaillées, Dunant leur faisait part du succès de ses démarches, de l'intérêt que rencontraient les propositions du Comité, des engagements qui avaient été pris par les divers gouvernements auxquels il s'adressait. Entre deux audiences, il prenait même le temps de leur adresser des instructions.

Aussitôt revenu à Genève, Henry Dunant mit ses collègues au courant des résultats qu'il avait obtenus lors de sa tournée de promotion, d'abord dans un entretien avec Gustave Moynier et le docteur Appia, probablement le 16 octobre, puis le 20 au cours d'une séance de Comité. La plupart des Etats, royaumes et principautés qu'il avait contactés avaient promis d'envoyer des délégués à la Conférence.

Restait à trouver un lieu de réunion qui fût digne de la solennité d'une conférence internationale, sans recourir, pour ce congrès de nature privée, à des locaux officiels. La construction du palais de l'Athénée, réalisée grâce à la générosité du philhellène Jean-Gabriel Eynard, récemment disparu, venait d'être achevée, et ses locaux avaient été inaugurés le 28 septembre par l'exposition permanente de la Société des amis des beaux-arts.

¹⁵ Gustave MOYNIER, *La neutralité des militaires blessés et du service de santé des armées*, Paris, avril 1867, pages 37-38. Il est vrai que Dunant avait lui-même présenté la *Circulaire de Berlin* comme émanant du Comité de Genève, mais nous avons vu qu'il n'avait pas consulté ses collègues avant de la publier.

Mme Eynard-Lullin le mit gracieusement à la disposition du Comité international.¹⁶

Quand Gustave Moynier a évoqué, dans ses souvenirs, toute l'émotion que les membres du Comité international avaient éprouvée en soumettant leurs projets à un congrès dont ils ignoraient encore les dispositions, et l'appréhension qu'ils ressentait devant l'expérience qu'ils allaient tenter. « Jamais encore ils ne s'étaient sentis aussi petits et faibles en présence du but grandiose qu'ils se proposaient d'atteindre, et les obstacles qu'ils entrevoyaient leur semblaient grossir en raison de leur proximité ». ¹⁷ A vrai dire, l'expression de cette crainte apparaît surtout rétrospective. Ce dont ils pouvaient encore s'inquiéter, c'est du taux de participation à la Conférence. Les invitations avaient été envoyées très tardivement, et l'on n'avait pas encore reçu toutes les réponses. Mais lors de la dernière séance du Comité international, tenue le 20 octobre, Henry Dunant, de retour de son périple en Allemagne, s'était montré très optimiste. Il ne restait plus qu'à prendre les derniers arrangements pour la séance d'ouverture du 26.

¹⁶ Jean-Gabriel Eynard (1775-1863), né à Lyon d'une famille de réfugiés à Genève lors de la révocation de l'Edit de Nantes, épousa le 2 octobre 1810, à Crans, Anna Lullin de Châteauevieux; homme politique, diplomate, philanthrope, banquier, fermier général du royaume d'Etrurie (1803-1810), secrétaire de la délégation genevoise du Congrès de Vienne (1814-1815), membre du Conseil représentatif de Genève. Dès 1821, il consacra son énergie et sa fortune à la lutte pour l'indépendance de la Grèce, dont il fut l'un des pionniers, aux côtés de Capo d'Istria; voir Edouard CHAPUISAT, *Jean-Gabriel Eynard et son temps, 1775-1863*, Genève, Jullien, 1952. De 1817 à 1821, il fit construire sur le jardin des Bastions une demeure de style italien, le palais Eynard, aujourd'hui siège du Conseil administratif de la Ville de Genève; voir Mme ALVILLE *Anna Eynard-Lullin*, Ed. Fessly, Lausanne, 1955. Il fit également édifier le palais de l'Athénée, terminé en 1863, à l'intention de la Société des Arts dont il était membre. Après sa mort, survenue le 5 février 1863, quelques jours avant la fondation de la Croix-Rouge, Mme Eynard poursuivit la carrière philanthropique de son époux en apportant son appui aux activités de la Croix-Rouge genevoise.

¹⁷ Gustave MOYNIER, *La formation de la Croix-Rouge*, Genève, 1903, p. 12.

LA PARTICIPATION BELGE À LA PREMIÈRE ÉQUIPE INTERNATIONALE DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES LORS DE LA CAMPAGNE D'ITALIE EN 1859

par Hugues Robert BOUDIN¹

Le 29 juin 1859, une foule nombreuse avait envahi la propriété de Gabriel Naville-de Pourtalès² située à Montchoisy dans la campagne genevoise.

La soirée avait été mise sur pied pour recevoir les associés de la Société évangélique de Genève (SEG). Dans le parc ombragé circulaient non seulement des membres de plusieurs familles patriciennes genevoises, mais aussi des jeunes gens, étudiants de l'École de Théologie dite de l'Oratoire. Dans ce milieu où se mêlaient en un subtil amalgame la mondanité évangélique et la piété distinguée, les conversations étaient fort animées. En effet, le matin même la Société avait tenu son assemblée annuelle statutaire. Présidée par l'ancien pasteur de l'Eglise du Musée de

¹ Chercheur principal de Prodoc, Centre de documentation du protestantisme belge attaché à la Faculté universitaire de Théologie protestante de Bruxelles.

Sous le titre « La participation de deux Belges étudiants en théologie protestante à la première équipe internationale de secours aux blessés militaires lors de la campagne d'Italie en 1859 », cet article est paru dans *Analecta facultatis theologiæ Bruxellensis, II 1976-1985, Protestantisme et Université*, Bruxelles, 1988, pages 173-186, avec un résumé en néerlandais,

² Jean-Gabriel Naville, 1825-1864, époux de Sophie Blanche de Pourtalès, 1836-1923 obtient un baccalauréat en sciences en août 1845. Sa participation au *Comité pour les militaires blessés des armées d'Italie* contribua à la fondation de la Croix-Rouge. Voir Sven STELLING-MICHAUD, *Le Livre du recteur de l'Académie de Genève (1559-1878)*, Genève, 1976, tome V, p. 10.

Bruxelles, Jean-Henri Merle d'Aubigné³ cette réunion avait surtout été placée sous le signe des hostilités toutes récentes déclenchées dans le Nord de l'Italie.

Se souvenant de ses expériences dans le Bruxelles révolutionnaire de septembre 1830, le président avait trouvé les paroles susceptibles de toucher les cœurs de ses auditeurs.

Quatre jours à peine s'étaient écoulés depuis la meurtrière bataille de Solferino. Ce village de la province de Mantoue, où 150 000 hommes de l'armée franco-sarde avaient attaqué 160 000 Autrichiens, allait bientôt acquérir une triste renommée.

Le vibrant appel du président souligna qu'en plus de l'envoi de 36 caisses de charpie pesant 2000 kilos collectés par le médecin Louis Appia,⁴ il fallait des mains susceptibles pour l'appliquer.

³ Jean-Henri Merle d'Aubigné, 1794-1872, pasteur réformé francophone à Hambourg et Bruxelles, plus tard professeur d'histoire ecclésiastique à l'École de Théologie évangélique de Genève, future Faculté de Théologie dite de l'Oratoire. Jochen WINKLER, lui consacra une thèse de doctorat *Der Kirchenhistoriker Jean Henri Merle d'Aubigné. Eine Studie zum Genfer Réveil*, Zürich, 1968, avec bibliographie. Voir Stelling-Michaud, *Le Livre*, tome IV, pp. 512-513.

⁴ Louis (Paul Amédée) Appia, 1818-1898, né à Hanau (Hesse-Nassau) naturalisé à Genève en 1860. Après des études à Hambourg, Genève et Paris, il devient docteur en médecine. Intéressé par les problèmes de chirurgie de guerre, il invente un appareil pour le transport des blessés. En 1859, il publie *Le chirurgien à l'ambulance ou quelques études pratiques sur les plaies par armes à feu suivies d'une lettre à un collègue sur les blessés de Palestro, Magenta, Marignan et Solferino*, Genève, Paris, 1859. Après son périple en Italie, il assistera aux réunions du *Comité pour les militaires blessés des armées d'Italie* les 16 et 20 juillet et il en deviendra membre le 27, organisme dont il est resté membre jusqu'à sa mort. Roger DURAND, « Des hommes d'affaires aux réflexes humanitaires », *Aux sources de l'idée Croix-Rouge*.

A la conférence d'octobre 1863, il propose l'adoption d'un signe de reconnaissance unique pour toutes les armées. En mars 1864, comme représentant officiel, il accompagne l'armée prussienne lors du conflit dano-prussien. Pendant cinq mois au cours de la guerre franco-allemande, il travaille dans une ambulance. Durant l'a consulté pour les détails chirurgicaux d'opérations en campagne afin d'assurer l'exactitude du texte d'*Un souvenir de Solferino*. Stelling-Michaud, *Le Livre*, tome II, p. 53.

Mêlant par l'image le spirituel et le physique, Merle d'Aubigné insista sur la nécessité de disposer d'une meilleure charpie : des cœurs qui aiment les malheureux, des lèvres qui réconfortent, bref des Samaritains capables de soigner les blessés. Il précisa que la polémique n'était guère de mise et qu'aucune controverse ne se justifiait sur le chemin de l'Éternité. Loin de lui l'idée de promouvoir une œuvre de prosélytisme, les exigences du moment ne réclamaient nullement la conquête des âmes pour les gagner au protestantisme. Tout simplement il fallait les préparer à entrer dans le monde invisible. Sentant l'atmosphère propice, le président lança un appel à la conscience de ses auditeurs, en posant la question : « Qui secourra ces pauvres soldats, qui les soulèvera, qui les rafraîchira, qui priera avec eux ? ».⁵ Il importait pour la SEG de s'affirmer autant par ses œuvres que par sa foi. Percevant le défi de cette sollicitation, les auditeurs en chrétiens pratiques passèrent à l'action. L'un d'eux suggéra d'ouvrir une souscription. Deux mille francs furent collectés séance tenante.

Un groupe provisoire ad hoc se constitua. Sous l'appellation *Comité pour les blessés militaires blessés des armées d'Italie*, il prit bientôt forme définitive et rassembla les personnalités suivantes : C. Barde, pasteur ;⁶ L. Brocher, architecte ;⁷ F. de Morsier, docteur en minéralogie ;⁸ Henry Dunant ;⁹ Cl.-A. Gautier,

⁵ Assemblée générale de la SEG, 29 et 30 juin, 28^e année, Genève, 1859.

⁶ Jean Charles Barde, 1803-1878, étudie la théologie à l'Académie de Genève. Consacré en 1827, il travaille en France et à l'Église suisse de Londres. En 1831, il accepte la direction de la paroisse de la Fusterie à Genève. Il démissionne en 1853 pour assumer un ministère à l'Église libre. Il devient fondateur de l'Alliance évangélique et il milite au sein des UCJG. De 1829 à 1878, il est président de la Société des missions. Stelling-Michaud, *Le Livre*, tome II, p. 119.

⁷ Jacques-Louis Brocher, 1808-1884, est un architecte qui a élevé de nombreuses constructions dans le canton de Vaud et à Genève, notamment le temple des Eaux-Vives, la salle de la Réformation et la chapelle de l'Oratoire qui donna son nom à l'École de Théologie de la SEG.

⁸ Marc-François dit Franck de Morsier, 1803-1890, docteur en minéralogie, membre non seulement de Département de l'évangélisation de la SEG,

ingénieur;¹⁰ P. Gemonat, professeur;¹¹ A. Le Fort, magistrat;¹² A. E. Lombard, banquier;¹³ H. C. Lombard, docteur en médecine;¹⁴ J.-A. Naville, avocat¹⁵ et l'hôte du soir G. Naville. Ce

mais aussi des Sociétés des missions et d'histoire et d'archéologie de Genève. Stelling-Michaud, *Le Livre*, tome IV, p. 600.

⁹ Après la parution de sa lettre dans le *Journal de Genève*, Dunant devient « membre du Comité sur les lieux ». Gabriel MÜTZENBERG, *Henry Dunant, le prédestiné*, Genève, 1984, p. 101.

¹⁰ Clément-Adolphe Gautier, 1825-1896, ingénieur des ponts et chaussées qui a d'importants ouvrages d'art à son actif, comme le tunnel de Biais, près de Dijon. Depuis 1858, il est membre du comité de la SEG. Son violon d'Ingres est l'héraldique, tant genevoise que suisse. Stelling-Michaud, *Le Livre* 72, tome II, p. 426.

¹¹ Paolo Geymonat, 1827-1907, professeur à l'Ecole de l'Oratoire à Genève; il enseigne également à Florence. Il se préoccupe d'assurer la liaison entre l'équipe de la SEG et les pasteurs des Vallées vaudoises déjà sur place. Thomas VAN DEN END, *Paolo Geymonat e il movimento evangelico in Italia nella seconda metà del sec. XIX*, Turin, 1969.

¹² Jean-Louis Alfred Le Fort, 1806-1884, étudie à l'Université de Genève où il obtient le doctorat en droit en 1829 avec une thèse sur l'adoption, Après avoir été avocat, il devient membre du Conseil représentatif (1833-1842), juge au tribunal civil et correctionnel (1839-1846) et conseiller municipal à Cologny. Il assure notamment la trésorerie de la Société de missions et de la SEG. Henri LE FORT, *Notice généalogique et historique sur la famille Le Fort de Genève*, Genève, 1920, pp. 54-55; cet ouvrage hors-commerce m'a été prêté par mon collègue Pierre Le Fort, que je remercie. Stelling-Michaud, *Le Livre*, tome IV, pp. 299-300.

¹³ Alexandre Etienne Lombard, 1810-1887. Après un apprentissage à Genève et à Liverpool, il entre comme associé à la banque Lombard-Odier (1836-1862). Doué d'un sens social développé, il fonde l'Œuvre pour la sanctification du dimanche. En 1863, il devient membre du comité de la SEG. Une rue de Genève honore sa mémoire. Stelling-Michaud, *Le Livre*, tome IV, p. 354.

¹⁴ Henri Clermond Lombard, 1803-1895, docteur en médecine, spécialiste des études climatologiques, est membre de l'Eglise évangélique libre. Stelling-Michaud, *Le Livre*, tome IV, p. 356.

¹⁵ Jacques-Adrien Naville, 1816-1880, débute comme avocat en 1838; il voyage en Russie et revient à Genève pour devenir maire des Eaux-Vives (1843-1845) et conseiller d'Etat (1845-1846). Il gère les domaines forestiers paternels en Lorraine (1846-1851) et se consacre à l'Œuvre protestante espagnole et à la SEG. Voir Stelling-Michaud, *Le Livre*, tome V, p. 7.

cénacle illustre bien les milieux intellectuels et aisés où se recrutait la SEG.

Trois étudiants : Pierre Estrabaud,¹⁶ un Languedocien de Mazamet ; Jean-François Koeune ;¹⁷ un Luxembourgeois de Chenogne¹⁸ et Henri-Thomas Wautier,¹⁹ un Brabançon de Wavre prirent une décision courageuse : ils s'offrirent pour porter des secours aux blessés d'Italie. Ces enthousiastes trouvèrent à la fois naturel et exaltant d'y consacrer leurs vacances estivales. Ils ne doutèrent pas un instant que cet appel ne vint de Dieu. Pourtant ils ne minimisèrent pas les difficultés, la chaleur du climat, les maladies contagieuses, l'incompréhension des autorités militaires et surtout la dépense nerveuse et la tension émotionnelle devant tant de misères. Ces obstacles possibles se dissipèrent à la pensée évangélique que « Tous les cheveux sur notre tête sont comptés ». Que signifiaient quelques jours consacrés au soulagement de ses semblables au regard du Christ donnant sa vie pour tous ?

¹⁶ Pierre ESTRABAUD, né à Mazamet (Tarn) le 24 novembre 1835, fils d'Abraham et de Suzanne Pujol. En octobre 1858, il entre à l'École préparatoire de l'Oratoire. Il a consigné le souvenir de ses aventures en compagnie de Jean-François Koeune et Henri Wautier dans le Nord de l'Italie : dans *Une visite à Solferino en 1859*, édité par Biches à Lyon et Henri Robert à Genève, 22 pages. Après il devient pendant dix ans pasteur dans le département de Saône-et-Loire, l'aire missionnaire de la SEG, notamment à Tournus et Mâcon. Il poursuit son ministère en Suisse au Locle (Neuchâtel), où il travaille pendant trente ans, avant de se retirer à Cormondrèche, où il meurt le 28 juin 1914.

¹⁷ Dans sa biographie de Dunant – le livre en néerlandais le plus complet sur le fondateur de la Croix-Rouge, Carl VANDEKERCKHOVE écrit qu'il n'a rien pu trouver sur ces deux compatriotes. Nous comblons ici cette lacune : *Jean-Henry Dunant, droom en daad*, s. l. (1978), p. 65, note H.

¹⁸ Divers auteurs, ayant confondu la province belge du Luxembourg et le Grand-duché, ont attribué la nationalité luxembourgeoise grand-ducale à Jean-François Koeune. Sa fille a tenu à rectifier cette confusion par un article « Mon père était belge » dans *La vie protestante*, 28 juin 1963. A son tour, elle commettait une erreur en désignant la commune de Sibret comme lieu de naissance paternelle. Or, Jean-François est né à Chenogne ; attestation de la commune de Chenogne.

¹⁹ Certains auteurs orthographient erronément Wauthier.

Au lieu de conjuguer des verbes grecs ou s'initier aux arcanes de la pensée d'Augustin ou de s'enthousiasmer sur les exploits des Camisards, voici ces trois jeunes penchés sur des cartes d'Italie et sur des articles de journaux pour établir leur itinéraire et préparer au mieux leur intervention. Le docteur Gautier leur communiqua les rudiments des premiers secours : désinfection des plaies et pose de bandages.

Le pasteur Jean-Jacques Charpiot de Sornay en Saône-et-Loire, ancien étudiant de l'École de l'Oratoire, fut appelé à Genève pour prendre leur direction.²⁰

Le Comité tenta de préciser la tâche à accomplir. A ses yeux aucune discrimination en matière de nationalité ou de confession ne se justifiait. Ses émissaires avaient à prodiguer indistinctement des secours, des soins personnels, des distributions de linge et de douceurs à toute victime militaire de la campagne.

²⁰ Jean-Jacques Charpiot, né à Bert (Montbéliard) vers 1814 accomplit son ministère surtout dans le département de Saône-et-Loire, où la SEG fera travailler ses collaborateurs dès novembre 1831. Son mandat pastoral débute à Branges en 1841 et se poursuit en 1844 à Sornay, où il construit un presbytère et une école de filles. Ses activités lui valent le surnom « d'évêque de la Bresse ». Les milieux antiprotestants français le feront incarcérer momentanément à Louhans, tandis que les scellés sont apposés sur l'église de Sornay. En 1850, le juge d'instruction près le tribunal de Loudun l'accuse d'agitation socialiste et de propagande communiste. Force est de constater que l'évangéliste n'a effectivement parlé que de religion et de morale. Le 15 octobre 1850, il comparait devant le tribunal de Loudun. Le procureur rend témoignage à la loyauté, à la bonne foi et à la droiture des intentions de Charpiot. Mais la loi étant violée – l'accusé n'avait pas soumis de demande d'autorisation de réunions au ministère de l'Intérieur – il est condamné à l'amende et aux frais. Ces péripéties lui serviront d'expériences précieuses et le désigneront tout naturellement à la SEG pour prendre la direction de l'équipe et affronter avec sérénité les autorités lombardes tatillonnes et soupçonneuses. *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, tome LXXXVII, 1938, p. 219. Samuel MOURS, *Un siècle d'évangélisation en France 1815-1914*, Flavion, 1963, volume I, pp. 151-258. Pierre GENEVRAY, *L'Etat et les protestants du Réveil, la réaction conservatrice et la liberté religieuse sous la république de 1848*, BSHPF, 97^e année, pp. 114-144. Gabriel MÜTZENBERG, « La charité genevoise en 1859 », *Aux sources de l'idée Croix-Rouge*, Genève, 1984, p. 88.

Munis de ces directives, les équipiers quittèrent Genève le 11 juillet pour une mission de sept semaines. Elle ne fut pas de tout repos.

Jacques-André Naville mit Henry Dunant au courant des décisions prises notamment la constitution du *Comité de secours*, la fusion de la souscription lancée par la comtesse de Gasparin et celle promulguée par la SEG.²¹ Le président s'arrangea avec Dunant pour envoyer l'équipe le plus en avant possible, là où les hôpitaux n'étaient pas encore bien organisés et où les besoins étaient les plus pressants. Naville envisageait au cas où la trêve rendrait la présence de l'équipe moins nécessaire de la faire bifurquer vers les hôpitaux où la Table vaudoise n'avait pas d'ouvriers disponibles. Il promit à son correspondant d'être discret, car il ne voulait pas inquiéter sa famille. Dunant épuisé par son action caritative ininterrompue, ne put attendre le renfort parti de Genève ; il retourna sur les bords du Léman en laissant des instructions à Charles Brot pour l'accueil des samaritains.

Passant par Saint-Jean-de-Maurienne en Savoie et le col du Mont-Genis, l'équipe arriva à Turin le 12 juillet. Là, ses membres furent confrontés par la situation des blessés entassés dans les églises et les hôpitaux. Quel spectacle affreux : tous les amputés, borgnes, estropiés, paralytiques, délirants et même fous souvent abandonnés sans soins, ni surveillance.

Peu habitués à de telles souffrances, les étudiants venus directement de leurs auditoires situés dans la paisible cité de Genève furent fort impressionnés par les ravages de la guerre.

L'aide dont ces militaires avaient un urgent besoin ne pouvait pas être apportée sans autre. La philanthropie, quelque peu excessive des habitants accourus dès l'arrivée des premiers convois de blessés, avait obligé les autorités à réglementer l'entrée des hôpitaux. Grâce à l'appui du pasteur Meille de Turin, nos samaritains visitèrent pourtant un hôpital, dont le poignant

²¹ Lettre d'Adrien Naville datée de Genève, 9 juillet 1859 à Henry Dunant à Milan ; Ms fr. 2108, ff. 18-19, Bibliothèque de Genève.

spectacle suscita un doute chez les équipiers quant à leur capacité de poursuivre leur mission et remplir leur promesse, ils allèrent pourtant de l'avant.

A Milan, ils arrivèrent le 13, ils n'y séjournèrent que quatre jours, mais là comme ailleurs ils purent soutenir matériellement et moralement des centaines de blessés. Ils accomplirent leur tâche en pansant les uns, en fournissant des oranges, des pastilles à la menthe, de la pommade camphrée et des citrons pour confectionner de la limonade. Souvent ils étaient appelés à faire la correspondance des blessés, à écrire à leurs familles ; à consoler les découragés, à stimuler les défaillants et à maintenir le moral de ceux qui ne souhaitaient qu'une mort rapide pour terminer leurs souffrances.

Dans la capitale de la Lombardie, ils assistèrent à l'entrée de l'empereur Napoléon III et du roi Victor-Emmanuel II caracolant à travers les artères de la cité regorgeant de troupes.

Leur périple se poursuivit par Brescia où trente-neuf hôpitaux étaient remplis de souffrants. Ici, aucune entrave n'était mise à la visite des lazarets. Aussi les équipiers rendirent service en écoutant tout simplement les récits des militaires qui avaient enfin trouvé en eux des confidents attentifs. Pouvoir partager ses expériences, raconter comment leurs camarades furent tués à leurs côtés montrer la balle ou la mitraille extraites des blessures encore saignantes, bref disposer d'un interlocuteur intéressé constituait un réconfort important pour ces blessés délaissés. Après la fébrilité des combats, ces désœuvrés s'ennuyaient beaucoup. Les étudiants remirent livres, brochures et traités religieux aux militaires capables de lire. Certes, il se trouvait des soldats qui estimaient que « Tout est mort, lorsqu'on est mort ». A ceux-là, les envoyés de la SEG apportaient un message de consolation chrétienne en leur montrant que blessé ou malade, la conscience ne meurt pas, car l'âme ne partage pas les cicatrices du corps. Jésus-Christ venu pour soulager tous ceux qui sont fatigués et chargés, leur donnerait le repos de l'âme.

Cette approche individualiste attira l'attention des autorités. Dans l'atmosphère de surexcitation et de suspicion en temps de

guerre, la distribution de traités religieux fit croire que des agents anarchistes ou des espions autrichiens étaient à l'œuvre. Leur action semblait suspecte d'autant plus suspecte que Koeune, connaissant l'allemand, s'entretenait facilement avec les blessés ennemis. Après leur arrestation et leur emprisonnement à la Questure, l'intendant militaire français ordonna une perquisition dans leurs chambres à l'*Albergo de Gambero* où ils étaient descendus.

Les équipiers eurent beau décliner leur identité, décrire leur action, souligner leur neutralité, protester de leur innocence. Rien n'y fit. Il ne sembla pas que la lettre de recommandation destinée à Camillo Benso, comte de Cavour, que le *Comité de secours* leur avait confié, ait produit de l'effet. Les militaires ne pouvaient se résoudre à accepter leur soi-disant mission philanthropique. Des jeunes hommes – déguisés en infirmiers volontaires – ne pouvaient avoir que des motifs politiques ou lucratifs, espionner pour le compte de l'ennemi ou détrousser les blessés. L'idée même d'un secours prodigué indistinctement aux soldats des deux camps victimes des combats, n'avait pas effleuré la pensée des militaires.

En réalité ces 'libres-penseurs' avaient été l'objet d'une dénonciation de prêtres italiens qui avaient suivi avec un déplaisir grandissant leurs visites dans les ambulances et les hôpitaux de Brescia, dont certains comptaient jusqu'à neuf cents patients. La permission, établie en bonne et due forme par la direction des hôpitaux, fut retirée à Koeune.

Ces circonstances nouvelles risquaient de mettre une fin abrupte à l'entreprise de la petite équipe par une condamnation et une incarcération. Une intervention inattendue sauva la situation. Un notable de Brescia inconnu des équipiers intervint en leur faveur et plaida si éloquemment leur cause qu'il put après de longs pourparlers dissiper les préjugés des autorités. Celles-ci avouèrent d'ailleurs que « les prêtres qui les avaient dénoncés étaient des fanatiques capables d'exciter une émeute contre eux ».

De plus, l'intendant militaire prétendait que la brochure intitulée *L'ami du soldat* était mal écrite et capable d'énervier une armée

en campagne, si elle y était répandue à profusion. Le personnage libérateur était le correspondant à Brescia du banquier genevois C.-T. Brot de Milan qui était en relation avec le *Comité des blessés* de la SEG pour fournir aide, protection et argent nécessaire.²²

Quittes pour la peur, les samaritains furent libérés, mais obligés d'évacuer Brescia. Arrivés à Bergame, ils passèrent deux jours à obtenir un laissez-passer pour la visite des hôpitaux. Renvoyés de magistrat en intendant, ils ne décrochèrent ni permission, ni autorisation. De guerre lasse, ils s'en passèrent et en compagnie du pasteur bergamasque M. Kitt, originaire de Zurich, firent le tour des infirmeries. Mieux tenus qu'à Brescia, les hôpitaux se vidaient peu à peu de leurs occupants. Estrabaud et Koeune se dirigèrent vers Solferino pour visiter le champ de bataille encore tout couvert de débris et de sang séché. Les morts y avaient été ensevelis dans de grandes fosses communes pratiquées dans les ravins.

Le lendemain, ils partirent pour Lonato del Garda au bord du Lac de Garde. Le voyage se fit à pied, car le chemin de fer était exclusivement réservé aux transports militaires. Là, ils passèrent quelques jours de repos et purent assister à des scènes de fraternisation entre officiers autrichiens et français blessés.

Revenant à Brescia où Charpiot et Wautier travaillaient sans être inquiétés le moins du monde, ils n'y firent que passer fidèles aux termes de l'accord conclu avec les autorités de la ville.

A Bergame, les secouristes prirent contact avec la communauté protestante composée de Suisses et de Cévenols établis dans la région pour leur commerce. Grâce à l'aide du pasteur Kitt, ils purent pénétrer sans aucun inconvénient dans les hôpitaux et les églises remplis de blessés. C'est au cours d'une tournée qu'ils rencontrèrent un sous-officier dont les os du bas de la jambe avaient été brisés. Il se fit connaître comme le fils d'un pasteur

²² Charles-François Brot, né à Gênes en 1823, décédé à Genève en 1895, banquier à Milan. Stelling-Michaud, *Le Livre*, tome II, p. 345.

des Vallées vaudoises du Piémont. Il refuse obstinément toutes leurs distributions estimant que ses camarades en avaient plus besoin que lui. Après trois semaines de séjour dans la cité bergamasque Charpiot et Wautier rejoignirent Estrabaud et Koeune à Milan.

Le travail d'assistance des équipiers avait une dimension religieuse ; le pasteur Charpiot excellait dans la cure d'âme, mais estimait que son impact était malheureusement limité par les quantités insuffisantes de littérature évangélique qu'il avait à disposition. Ce zèle missionnaire n'était pas apprécié par Henry Dunant qui préconisait une stricte neutralité religieuse pour ne pas mettre l'œuvre de secours en péril.

Dans la grande ville de Lombardie, des convois de rapatriement de troupes s'ébranlaient vers la France ; les équipiers purent y remercier le banquier Brot, dont le correspondant les avait tirés d'un mauvais pas.

Empruntant la route de retour vers la Suisse, ils s'arrêtèrent à Côme, où de nombreux militaires étaient en convalescence. Comme à l'accoutumée, ils se répartirent dans les hôpitaux et les églises pour visiter les malades. Les secouristes s'aperçurent qu'ils étaient filés et que plusieurs personnes surveillaient leur distribution de livres, d'oranges et de sucre. Le lendemain, les gendarmes les arrêtèrent en le soupçonnant d'être soit des espions autrichiens, soit des révolutionnaires. Un caporal les interrogea sur les brochures distribuées. En fait, il s'agissait d'opuscules publiés par la *Société des Traités religieux de Toulouse* que les aumôniers protestants de l'armée française leur avaient remis. Malgré les passeports en règle et l'absence d'accusations précises, les secouristes furent amenés à Côme. Comme des malfaiteurs ils furent escortés par quatre gendarmes à travers la ville, où se tenait le marché hebdomadaire. Après avoir été interrogés par un capitaine de gendarmerie, ils furent amenés à la Questure où ils subirent un autre interrogatoire sur leur identité et le but de leur voyage. Leurs portefeuilles, leurs lettres et leurs livres furent confisqués. Un des ouvrages intrigua le magistrat. Il y flairait un mystérieux complot anarchiste. Un

professeur mandé pour identifier le volume, reconnut la grammaire grecque de Burnouf que les étudiants avaient emportée croyant effectuer quelque révision.²³ Autorisés à sortir pour déjeuner, les équipiers furent fraîchement accueillis. Le directeur des postes dissipa le malentendu. Revenus à la Questure, ils y furent maintenus jusqu'au soir, quand un texte italien leur fut présenté à la signature. Il contenait la relation de leur arrestation et la reconnaissance de leur innocence. Après quelque réticence, les quatre samaritains signèrent.

L'itinéraire du voyage de retour fut en quelque sorte un large détour, par le col du Saint-Gothard, à cette époque encore dépourvu de communication ferroviaire, le lac des Quatre-Cantons, Lucerne, Zofingue, Neuchâtel, Lausanne et finalement Genève.

Séjournant au bord du Léman, Philippe Hoyoïs (1888-1972), diplômé belge de l'École de Théologie, adressa au périodique *Le chrétien belge* une lettre pleine de détails sur l'équipée italienne de ses condisciples.²⁴

Une séance publique tenue le 1^{er} septembre dans la salle de la Rive-Droite fut présidée par Adrien Naville. *Le Comité pour les militaires blessés des armées d'Italie* avait tenu à rendre compte de ses activités et justifier ses dépenses.²⁵ Trois équipiers furent invités à relater toutes les péripéties de leur expédition. Charpiot

²³ De l'ouvrage de Jean-Louis BURNOUF, *Méthode pour étudier la langue grecque*, 51^e édition, Paris, 1853. Il existe une édition spéciale pour la Belgique, publiée à Bruxelles par la Société nationale pour la propagation des bons livres, 1857, 336 pages.

²⁴ Lettre de Philippe Hoyoïs datée de Genève, 5 septembre 1859; *Le chrétien belge*, 1859, pages 168-171.

²⁵ Le président donna un aperçu de la situation financière. Le total des collectes se chiffrait à 10 632 francs, les frais encourus par Dunant sur le champ de bataille s'élevaient à 950 francs; les dépenses pour l'équipe de secours 6 412 francs; des subventions furent allouées à Turin et à Gênes. Un don de la *Société des traités religieux de Toulouse* permit aux équipiers de distribuer des brochures comme *Appel aux marins*, *Avez-vous besoin d'un ami? Etes-vous pardonnés? Ferme assurance en temps de guerre*, *La corde à trois cordons* et *La grâce de Dieu*. Mützenberg, « La charité genevoise », pp 93-94.

parlant également au nom de Wautier, constata que la population lombarde en un large mouvement de sollicitude avait fait preuve d'une grande bienveillance à l'égard des blessés et des malades. Certes, l'œuvre entreprise par les envoyés de la SEG avait comporté des difficultés. Le pasteur observa que tant que les soldats souffraient, ils étaient avides de consolation et de paix intérieure, mais une fois guéris l'indifférence et l'incrédulité reprenaient fréquemment le dessus. Pourtant il y avait aussi eu des contacts fructueux avec des personnes sérieuses et bien disposées. Quelques exemples illustrèrent l'efficacité de la cure d'âme.

Estrabaud et Koeune firent part de leurs expériences dans les lazarets officiels et les hôpitaux de fortune. Ils racontèrent comment ils s'étaient abstenus de toute controverse religieuse. Ils détaillèrent la manière cordiale dont ils furent accueillis par les militaires de tout rang. Cette attitude contrastait avec la suspicion et les tracasseries rencontrées chez les autorités souvent instiguées par le clergé catholique romain.

Le président procéda à la lecture de deux lettres : l'une de la direction de l'Hôpital militaire de Santa-Chiara à Crémone, l'autre de l'Intendant général de la province de Brescia Fogaldo qui voulaient exprimer leur reconnaissance et leur admiration pour les soins et les distributions de tous genres que les équipiers avaient prodigués aux blessés des deux armées.²⁶

La réunion fut clôturée par une prière prononcée par le pasteur Edouard Panchaud (1802-1889) venu de Bruxelles assister à la réunion.

Modestement les deux jeunes théologiens belges, membres de la première équipe internationale de secours aux blessés militai-

²⁶ Le texte de la lettre de Fogaldo se trouve dans Maurice LADOR, *L'enracinement spirituel de la Croix-Rouge*; « Avant-propos » de Pierre Boissier délégué du CICR, « Préface du pasteur M. H. Chautems, Genève, 1963, p. 39.

res avaient mis en pratique l'idéal caritatif d'Henry Dunant avant même la création officielle de la Croix-Rouge.²⁷

Une plaque apposée dans la chapelle de l'Oratoire, rue Tabazan à Genève commémore l'envoi de la première équipe internationale de secours aux blessés militaires à laquelle ont participé deux citoyens belges, étudiants en théologie protestante.



²⁷ Voir Hugues Robert BOUDIN, « Un anniversaire Henri Dunant : un saint protestant ? », *Paix et liberté*, 1963, page 3.

FÊTONS LES 150 ANS DE L'ÈRE HUMANITAIRE !

par Roger DURAND

Une fondation en quatre temps

Entre novembre 1862 et août 1864, quatre événements inaugurent des temps nouveaux :

- Henry Dunant publie *Un souvenir de Solferino*, toute fin octobre ou tout début novembre. D'un côté, il décrit les combats glorieux. D'un autre côté, il insiste sur l'état d'abandon pathétique dans lequel sont laissés les blessés.

Surtout, il enchaîne en plaidant pour « des infirmiers et des infirmières volontaires, diligents, préparés et initiés à cette œuvre, et qui, reconnus par les chefs des armées en campagne, soient facilités et soutenus dans leur mission ».¹ Il en appelle à la formation de sociétés de secours permanentes, composées de volontaires, à condition que ceux-ci soient qualifiés.

Enfin, il propose qu'en temps de paix les nations se réunissent « pour formuler quelque principe international, conventionnel et sacré, lequel, une fois agréé et ratifié, servirait de base à des Sociétés de secours pour les blessés ».²

- Le 9 février 1863, la Société genevoise d'utilité publique constitue une commission pour examiner les conclusions d'Henry Dunant contenues dans *Un souvenir de Solferino*. Il est fort probable qu'ils furent trois à ce moment : Gustave Moynier, Henry Dunant et Louis Appia.³

¹ Henry Dunant, *Un souvenir de Solferino*, Genève, imprimerie Jules-Guillaume Fick, 1863, imprimé à compte d'auteur, page 111.

² Ibidem, page 112.

³ Voir notre étude « Le 'non-événement' du 9 février 1863 », *Bulletin de la Société Henry Dunant*, Genève, 9 février 1988, pages 33-47.

Toujours est-il qu'ils se trouvent cinq, le 17 octobre, lors de la première séance de cette commission qui se mue immédiatement en « Comité international de Secours aux Blessés ».⁴ Après plusieurs hésitations, c'est en 1876 que celui-ci décide son appellation actuelle de « Comité international de la Croix-Rouge ».

Ne pouvant pas compter sur les congrès internationaux de bienfaisance comme le préconise Moynier, le Comité international se lance seul pour convaincre les nations de créer ces sociétés de secours. D'où l'étape suivante.

- Les 26-29 octobre 1863, une Conférence constitutive siège à Genève, invitée par le seul Comité international. Quatorze nations y sont représentées, ainsi que quelques sociétés philanthropiques que nous pourrions assimiler aujourd'hui à des ONG.

Approuvant les projets des Genevois, les participants adoptent des *Résolutions* et des *Vœux* au nombre desquels il importe de mettre en évidence l'adoption d'un emblème commun et, surtout, le principe de la neutralisation du service de santé des armées.

Le Comité international se donne alors pour mission de mettre en place les conditions nécessaires pour qu'un acte diplomatique soit conclu.

- Le 22 août 1864, la *Convention de Genève* est signée dans la salle de l'Alabama, à l'Hôtel de ville, par les délégués de seize nations qui la ratifieront dans les proches années suivantes.

Auparavant, un pareil dispositif a-t-il jamais existé sur la Terre ?

Au moment où les cinq Genevois lancent leur projet, ils ont les yeux fixés sur les échéances présentes et les défis futurs. Aussi ne prêtent-ils guère attention à d'éventuels précurseurs lointains

⁴ *Procès-verbaux du Comité international de la Croix-Rouge*, Genève, Société Henry Dunant et Comité international de la Croix-Rouge, 1999, page 16.

ou prochains, ainsi qu'à d'éventuels organismes de leur temps qui auraient pu présenter des analogies.⁵

Dès que la *Convention de Genève* commence à être connue (voire enviée), des précurseurs méconnus comme le pharmacien français Henri Arrault ou le chirurgien italien Ferdinando Palasciano montent aux créneaux de la notoriété bafouée. Le Comité international, puis des historiens professionnels comme Gurlt ou Lueder⁶ sondent les arcanes de l'Histoire. Ils en exhumeront plusieurs précédents, surtout au XVIII^e siècle. Mais toujours incomplets.

En effet, des accords ponctuels pour épargner les blessés, les hôpitaux ou les médecins dans certains affrontements ont bien été conclus entre des chefs de guerre ; mais toujours limités dans le temps et dans l'espace. De même, des institutions philanthropiques ou religieuses, comme les chevaliers de Malte, les sœurs de charité ou les diaconesses, ont prodigué des soins admirables et vitaux pendant de nombreux siècles ; mais soit avec des buts religieux explicites (donc pas de neutralité confessionnelle) soit dans des espaces limités, soit pendant des périodes précises.

Or, l'originalité de l'institution croix-rouge réside dans plusieurs ingrédients dont l'assemblage fait la spécificité et la nouveauté incontestable : la neutralité intégrale, l'ambition universelle, la permanence, l'accord entre toutes les nations, sans oublier la professionnalisation des soins.

A notre connaissance, l'ensemble formé de toutes ces composantes n'avait jamais existé sur notre planète, en tout cas depuis les Temps historiques. C'est-à-dire les époques dont nous avons conservé une trace écrite.

⁵ Pourtant, la guerre de Sécession provoque la création de l'US Sanitary Commission et l'US Christian Commission, ainsi que le *Code Lieber*, qui ne servent apparemment pas aux Genevois de référence majeure avant 1864.

⁶ Ernest GURLT, *Zur Geschichte der internationalen und freiwilligen Krankenpflege im Kriege*, Leipzig, F.C.W. Vogel, 1873. Carl LUEDER, *Die Genfer Convention*, Erlangen, 1876.

La Croix-Rouge a ouvert une ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité

Selon *Le Robert méthodique*,⁷ une « ère » est une « Époque qui commence avec un nouvel ordre des choses. [...] L'ère industrielle, atomique ».

A l'évidence, la démarche croix-rouge répond précisément à cette définition.

Nous avons un début précis, étalé sur dix-huit mois. Nous avons une durée assez étendue pour correspondre à la notion d'époque, d'autant plus que rien ne permet de supposer que la Croix-Rouge soit menacée de disparaître ou qu'elle soit remplacée par une autre organisation. Nous avons bel et bien « un nouvel ordre des choses », dans la mesure où il existe désormais un engagement pris formellement par toutes les nations de la planète⁸ d'appliquer des règles communes au bénéfice de certaines catégories de personnes, et sans limite de durée.

Date précise de la fondation de cette nouvelle ère : 9 février ou 17 février 1863 ?

Considérant les quatre repères chronologiques résumés ci-dessus, nous pouvons être tentés de définir celui qui ressemble le mieux à un point de départ institutionnel. Du fait que la date de parution d'*Un souvenir de Solferino* n'est pas fixée avec certitude et que ce livre est le déclencheur sans être un acteur en lui-même, il semble raisonnable de s'intéresser de plus près à l'institution qui a mené à bien cette problématique nouvelle : le Comité international.

Or un débat surgit autour de sa date précise de fondation. D'autant plus que les gérants actuels de l'institution ont fait leur choix : le 17 février 1863. C'est-à-dire le jour où Gustave

⁷ Paris, 1990, page 508 ; sens n° 2.

⁸ La quasi-totalité des nations que compte l'ONU a ratifié les *Conventions de Genève*.

Moynier, Henry Dunant, Guillaume Henri Dufour, Louis Appia et Théodore Maunoir se sont réunis pour la première fois.

Relevons tout d'abord, que les fondateurs eux-mêmes ne se sont jamais référés (sauf erreur de notre part) à leur première séance, lorsqu'ils ont écrit au sujet du moment précis de la fondation de leur Comité international.

Deuxièmement, dans leur première publication destinée à fixer une ébauche d'historique : *Comité international de secours aux militaires blessés. Actes*,⁹ le chapitre « Note sur l'organisation du Comité international » ne laisse planer aucun doute sur la date du 9 février 1863 qu'il considère comme « depuis sa fondation » :

Le personnel du Comité international depuis sa fondation, a été composé de :

MEMBRES FONDATEURS

9 février 1863.	{	<p>MM. DUFOUR, général, <i>Président honoraire</i>. MOYNIER, GUSTAVE, <i>Président</i>. DUNANT, HENRY, <i>Secrétaire</i> (Démissionnaire le 25 août 1867). MAUNOIR, THÉODORE, D^r-M. (Décédé le 26 avril 1869). APPIA, LOUIS, D^r-M., <i>Secrétaire</i> du 9 septembre 1867 au 22 mars 1871.</p>
-----------------	---	--

Troisièmement, dans son premier historique de l'institution,¹⁰ Gustave Moynier ne se réfère jamais au 17 février 1863. Au contraire, il précise sur la première ligne de son chapitre dévolu aux « Origines » :

- « Le 9 février 1863, notre société [la SGUP] se réunissait au Casino, et l'ordre du jour de cette séance portait : *Proposition relative à la formation de sociétés permanentes de secours pour les militaires blessés* ».

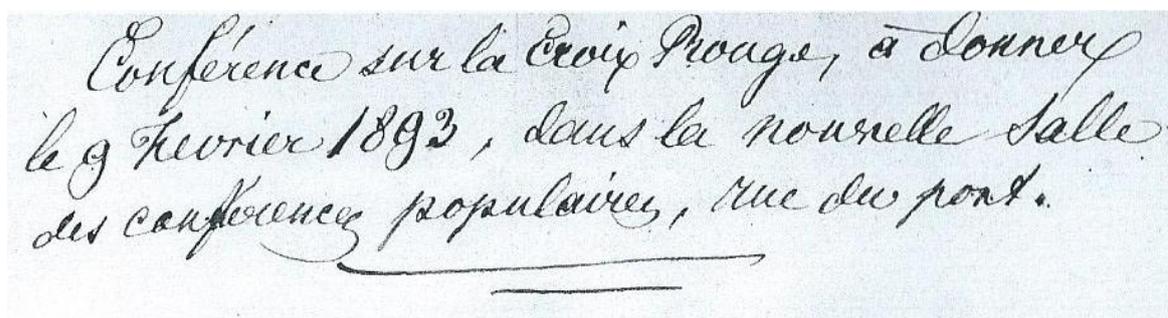
Quatrièmement, en sautant quarante années, le même président du CICR persévère dans ses études historiques : *La fondation de*

⁹ Genève, imprimerie Soullier & Wirth, 1871, notamment page [III].

¹⁰ *Les dix premières années de la Croix-Rouge*, Genève, imprimerie Jules-Guillaume Fick, 1873, notamment page 2.

*la Croix-Rouge. Mémoire présenté au Comité international.*¹¹ La première note de la première page explique : « Le présent mémoire a été achevé au mois de mars 1902, mais l'impression n'en a été décidée par le Comité international que le jour (9 février 1903) où ce comité a célébré le quarantième anniversaire de son origine et de l'élection de son président actuel ».

Cinquièmement, un autre membre fondateur évoque, une fois au moins, les origines de l'institution. Dans une *Conférence sur la croix Rouge, à donner le 9 Février 1893, dans la nouvelle salle des conférences populaires, rue du port*, Louis Appia parle autant de son rôle entre 1863 et 1866 que des débuts proprement du Comité international,¹² sans trancher entre le 9 et le 17 février. Toutefois, la date même de sa conférence coïncide exactement avec le trentième anniversaire du Comité international, si l'on prend pour point de départ le 9 février 1863. Est-ce une simple coïncidence ? Nous ne le pensons pas.



Conférence sur la Croix Rouge, à donner
le 9 Février 1893, dans la nouvelle salle
des conférences populaires, rue du port.

¹¹ Genève, imprimerie I. Soullier, 1903, notamment page 3. Au risque de décrédibiliser notre témoin, nous devons à la vérité historique de le corriger sur un point : Gustave Moynier n'a pas été nommé président du Comité international le 9 février 1863 (c'est le général Dufour qui fut alors nommé président), mais soit à la fin 1863 soit plus probablement au début 1864. Ce flou provient du fait que les procès-verbaux du CICR ne le précisent pas et qu'aucun acteur ni historien n'a pu établir avec précision le moment où Moynier a succédé à Dufour.

¹² Tavola valdese, Torre Pellice, Italie ; ce manuscrit sera publié dans les « Documents pour servir à l'histoire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge », Genève, Société Henry Dunant et Genève humanitaire, n° 3, 9 février 2013, environ 50 pages, texte établi par Roger Durand, Guy Le Comte et Gabriella Ballesio, avec la collaboration d'Elizabeth Moynier. Nous avons reproduit l'orthographe de l'auteur.

Enfin, un des premiers biographes de Gustave Moynier enfonce le clou :

- « Quelques dates, un ou deux faits me suffiront pour retracer des années héroïques :

Le 9 février 1863, véritable jour de naissance de la Croix-Rouge, Moynier posait devant la Société d'utilité publique. [...] ».¹³

Conclusion

L'important, c'est de commémorer avec l'ampleur qu'elle mérite cette nouvelle ère dans l'histoire de l'humanité. Que ce soit :

- fin octobre ou début novembre 2012
- 9 ou 17 février 2013
- 26 ou 29 octobre 2013
- 8 ou 22 août 2014.

Mais, vous l'avez deviné, notre préférence va au 9 février 2013...

¹³ Bernard BOUVIER, *Gustave Moynier*, Genève, imprimerie du Journal de Genève, 1918, notamment page 45.